

paulgermainnotaire.com
450-504-5080

Paul GERMAIN
Lucie BÉLIVEAU
NOTAIRES

PETITES 450 335-1678
ANNONCES Page 25

www.journaldescitoyens.ca

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

JEUDI 17 AOÛT 2017 – VOLUME 17, NUMÉRO 10
PROCHAINE PARUTION: JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017

Journal des citoyens

CENTRES HYPOTHÉCAIRES DOMINION PARTENAIRES

ÉQUIPE JUTRAS & ASSOCIÉS
COURTIERS IMMOBILIERS HYPOTHÉCAIRES

450.327.5570
www.financementhypothecaire.ca
3037, boul. Curé-Labelle, Prévost (Québec)

Préqualification • Refinancement
Renouvellement • Conseils • Achat

Enseignes des Laurentides

Lettrage Véhicules
Impression Numérique

195 route 117 - Piedmont
450-240-0200
www.enseignesdesLaurentides.com

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

POUR DES SERVICES
tout en douceur

CLINIQUE DENTAIRE
D^{re} Isabelle Poirier

LES AVOCATS
Guérin, Lavallée & associés

Benoît Guérin

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Qc) J7Y 2E9
450-431-5061

Prév-automobiles
mécanique 224-2771

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomobiles@videotron.ca

Vente et installation de pneus de toutes marques

Direction et alignement | Injection électronique | Freins et suspension

Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Climatisation et électricité | Distributeur de pneus **nokian**

Entretien recommandé selon le fabricant | Échappement et anti-pollution

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h



Courir pour la cause

- page 3

C'est un départ! Ils étaient plus de 120 coureurs de tous âges à la gare de Prévost le 22 juillet dernier à entreprendre des boucles de 10 kilomètres dans les sentiers de la réserve Alfred-Kelly.



Se divertir jusqu'à la fin de l'été

Prévost entame les grands préparatifs pour sa 5^e édition du festival de la BD, les admirateurs auront droit à plusieurs nouveautés cette année. – La saison estivale tirant à sa fin, beaucoup d'événements artistiques et communautaires restent toutefois à venir dans les Laurentides. Soyez attentifs!

– pages 7, 21, 23 et 25



Apprendre de la nature

La réserve naturelle Alfred-Kelly devient un lieu d'apprentissage sur la biodiversité pour plusieurs jeunes d'un camp de jour. – Découvrez le rôle essentiel et bénéfique que jouent les arbres dans la nature et dans nos cours ainsi que plusieurs solutions simples pour les protéger et les faire prospérer.

– pages 8 et 11



Votre rivière, mon aventure

Pour annoncer le dossier annuel sur la rivière du Nord qui paraîtra dans la prochaine édition, le *Journal* vous propose un photo-reportage d'une descente en kayak de cette magnifique rivière, de Val-David jusqu'au lac Raymond, en vous faisant revivre le "s" moments marquants de cette activité et en souhaitant vous la faire apprécier.

**BIEN MANGER
EN UN CLIN D'OEIL**

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

IGA express Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost



MATÉRIO

CONSTRUCTION-RÉNOVATION-SERVICES

Nous payons l'équivalent des
2 taxes*
sur le bois traité sépia &
les accessoires en stock

16 au
21 août
2017

*Rabais applicable sur la MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE EN STOCK et à prix courant seulement. La sélection des produits peut varier selon la succursale. Non-applicable sur les produits en liquidation ou en commande spéciale. Aucune mise de côté acceptée et ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Prix payez et emportez. Photo à titre indicatif.



BONBONNE DE PROPANE RECYCLÉE
Capacité 20 L | Avec dispositif contre débordement | Remplissage en sus
SA02121
prix courant 36.99 **31.98**

149.98

TOILETTE «MOROCCO»
Allongée | Double chasse 3 ou 6
Évacue jusqu'à 800 gr/chasse
PB20734
prix courant 179.99



15%
de rabais

54.98

MARMITE EN ALUMINIUM
48 litres | Avec couvercle
SA02195
prix courant 64.99



15%
de rabais

54.98

APPAREIL DE CUISSON EXTÉRIEUR
68 000 BTU | Incluant: brûleur multi-ports
en fonte solide, boyau de 36" et régulateur
SA01387
prix courant 64.99

Prix en vigueur du 16 au 28 août 2017

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi 8h à 21h
Samedi et dimanche 8h à 17h

SAINT-HIPPOLYTE

957, ch. des Hauteurs
450.224.8555

SAINT-JÉRÔME

2159, boul. Curé-Labelle
450.438.3577

TERREBONNE

7700, boul. Laurier
450.478.7557



26 ET 27 AOÛT

5^{ème} ÉDITION

ÉCOLE DU CHAMP-FLEURI
1135, RUE DU CLOS-TOUMALIN

GRATUIT!

VENDREDI 25 AOÛT

ÉCOLE VAL-DES-MONTS - 872, RUE DE L'ÉCOLE
À LA NOIRCEUR

Ciné-famille en plein air
Les Aventures du Capitaine Bobette

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 AOÛT

ÉCOLE DU CHAMP-FLEURI - 1135, RUE DU CLOS-TOUMALIN

DE 10 H À 16 H

- 36 bédéistes présents
- Dédicaces
- Animations variées
- Tirages
- Et bien plus!

PRÉSENTÉ PAR:

Papillon
+ ASSOCIÉS

Ville de
PRÉVOST
dans les Laurentides
Naturellement

Programmation complète : ville.prevast.qc.ca

Pandora 24

De l'endurance à revendre

JORDAN DUPUIS

Dans le cadre d'un Ultramarathon-trail de 24h, organisé annuellement par l'équipe de Pandora 24 et le concours du Comité régional pour la protection des falaises (CRPF), plus de 120 personnes sont venues participer à cette épreuve, seuls ou en équipe, afin d'amasser des fonds pour la protection du massif des falaises de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte.

La Pandora 24 qui en est à sa quatrième édition, est un Ultramarathon-trail de 10 km se déroulant dans les escarpements de Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte. Pour l'occasion, les coureurs de tout âge sont venus faire le plus de tours possible du parcours. Cette course a débuté à la gare de Prévost le 22 juillet, à 10h pour se

terminer 24h plus tard. Pour plusieurs, c'était également l'occasion de venir battre leur propre record des années précédentes. Les plus jeunes ont également pu participer à la MINI Pandora dans

un circuit de 3,5 km qui faisait le tour du Lac Paradis pour revenir à la gare de Prévost.

Les résultats

Après 24h d'efforts intenses dans les sentiers, c'est Sylvie Ménard (120 km) qui l'a emporté chez les femmes et Yves Hamel (130 km) chez les hommes. Les plus jeunes ont fourni d'impressionnantes performances allant de 16 à 70 km parcourus dans les montagnes. À la fin de l'épreuve, tous les participants se sont vus remettre une bière « Pandora 24 » spécialement brassée pour cet événement à l'image de la

course et en l'honneur de ces courageux participants par Agence Terroir.

Des organisateurs choyés

Ravis du succès toujours grandissant de la Pandora 24, les organisateurs se réjouissent également de la participation de plus de 40 bénévoles qui rendaient possible l'événement. De plus, plusieurs commerces et commanditaires sont venus offrir des rafraîchissements, de la nourriture et des traitements de massothérapie tout au long du marathon. Cette aide bénévole a notamment contribué à amasser

près de 20 000 \$ pour l'événement. Cette somme permet d'acquérir et d'annexer plus de terres au parc, qui ne cesse de grandir d'année en année, nous disent les organisateurs, visiblement enthousiastes du succès de cette journée.

Rappelons également que les sentiers de la Pandora sont situés à Prévost et Piedmont, sur la réserve naturelle Alfred-Kelly, propriété de Conservation de la Nature Canada et que le CRPF (ou Comité régional pour la protection des falaises) a pour mission la protection du massif des falaises de Piedmont, Prévost, et Saint-Hippolyte.

Photo: Jordan Dupuis

Nouveau à Prévost

Au 2955, Boul. Du Curé Labelle

www.gymnastiquemartinemongrain.weebly.com

Gymnastique Enfants

450 340-0977

Inscriptions et Portes Ouvertes

Le 26 août de 9h à Midi

Le 27 août de 9h à Midi

Le 28 août de 17h à 21h

450 340-0977

Les samedis matins

Groupes d'âge

18 mois à 2 ans

3 à 5 ans

6 ans et plus

www.gymnastiquemartinemongrain.weebly.com



INVITATION

PRÉSENTATION POUR FINS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Politique environnementale 2018-2022

JEUDI 7 SEPTEMBRE 2017 À 19 H

SALLE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER - 994, RUE PRINCIPALE À PRÉVOST

Document disponible en ligne dès le 24 août
Commentaires recueillis jusqu'au 8 octobre

VILLE.PREVOST.QC.CA





M^e Paul Germain
notaire et conseiller
juridique

2559, boul. du Curé-Labelle
Tél. : 450 224-5080
Télec. : 450 504-5085
www.paulgermain.com

Payé sa maison neuve deux fois !

En effet, s'ils ne sont pas entièrement payés, les fournisseurs de matériaux, l'entrepreneur, les sous-entrepreneurs, et même les ouvriers qui participent à vos travaux de construction ou de rénovation, sont les bénéficiaires d'une hypothèque légale. Celle-ci protège leur droit au paiement de ce qui leur est dû. Cette hypothèque légale existe de plein droit en faveur des bénéficiaires et n'a pas besoin de votre consentement pour prendre effet.

Le droit des bénéficiaires existe même dans le cas où vous avez confié des sommes au constructeur ou à l'entrepreneur général pour qu'il paie à son tour des travaux effectués ou des matériaux fournis.

Pour conserver leur garantie, chacun des bénéficiaires d'une hypothèque légale de la construction a 30 jours, à compter de la fin des travaux, pour publier un avis d'hypothèque légale contre votre propriété.

Les bénéficiaires ont ensuite six mois, à compter de la fin des travaux, pour entreprendre contre vous des poursuites judiciaires. Vous devrez vous défendre et ainsi, engager des frais judiciaires importants. Il est possible que vous soyez tenu de payer le montant des hypothèques légales publiées contre votre propriété, même si vous avez déjà payé votre propriété ou vos travaux de rénovation! Le but d'une action intentée par un bénéficiaire d'hypothèque légale est la vente en justice de votre propriété pour obtenir paiement des sommes qui lui sont dues. Vous risquez donc de perdre votre propriété!

Les plans de garantie obligatoire applicables aux maisons neuves ne vous protègent pas contre la publication d'hypothèques légales de la construction. Votre notaire est en mesure de vous expliquer en détail vos droits et obligations sur la question des hypothèques légales de la construction. Toutefois, il lui est impossible d'exercer un contrôle total sur les paiements faits par votre entrepreneur. De plus, puisqu'il n'est pas sur le chantier, votre notaire ne peut identifier avec certitude chacune des personnes ayant participé à la construction ou à la rénovation de votre maison. Il ne peut non plus déterminer la date à laquelle les derniers travaux ont été réalisés.

L'achat d'une assurance titre et la retenue de fonds sont souvent les seuls moyens efficaces de protection. Une consultation auprès de votre notaire avant de vous engager pourrait vous orienter vers le mécanisme le plus approprié à votre situation.

Une consultation auprès de votre notaire avant de vous engager pourrait vous orienter vers le mécanisme le plus approprié à votre situation.

Not'Journal

JEAN-GUY JOUBERT

La saison des festivals s'achève, signe que l'été, trop court, tire déjà sa révérence. À défaut des caprices de Dame Nature, ce fut une saison riche en activités sur tous les plans. Nos collaborateurs ont parcouru la région pour vous ramener d'excellents articles.

Sports Nature

Le 21 et 22 juillet dernier se tenait dans la Réserve Naturelle Alfred-Kelly, la quatrième édition de l'ultramarathon-trail de 24 hrs. Cette activité sportive est aussi associée à une collecte de fonds au profit de la Réserve Naturelle Alfred-Kelly.

Notre collaborateur Jordan vous transporte en kayak, sur la rivière du Nord, pour vous livrer ses impressions.

Arts et Culture

Au chapitre des Arts et de la Culture, quelques articles, entre autres, en regard du Festival des Arts de Saint-Sauveur ayant eu lieu du 27 juillet au 6 août dernier, où le *Journal* a assisté à un concert de l'Orchestre Métropolitain et un spectacle de danse de L.A. Project, ainsi qu'un résumé de la vingtième édition du Symposium de Peinture de Prévost tenue à la Gare de Prévost du 27 au 30 juillet.

Dans les activités à venir dans la Ville de Prévost, notons le Festival de la BD qui aura lieu le week-end du 26 et 27 août ainsi que le lance-

ment de la saison d'Amal'Gamme 2017-2018, le 16 septembre prochain.

Environnement

La Réserve Naturelle Alfred-Kelly recevait le 19 juillet dernier, un groupe d'apprentis-biologistes. Cette visite était organisée par l'organisme ruelle de l'avenir, un OBNL issu du Centre-Sud de Montréal qui mobilise les jeunes de 2 à 18 ans, ainsi que leur famille, dans leurs apprentissages et leur réussite scolaire. L'activité, avec le support des animateurs de Conservation de la Nature Canada et du Comité régional de protection des falaises fut une journée remplie de découvertes!

Bouffe ta Ville, collectif Prévostois visant la valorisation de récoltes alimentaires locales dressait, à la Gare de Prévost, le 10 août dernier, un bilan de leur première année d'activités. Un mouvement plein d'énergie créant une synergie entre nature et collectivité!

Cultivons Val-des-Monts, une initiative de Parents-Bénévoles de l'école Val-des-Monts dans un projet de permaculture favorisant la sensibilisation et l'apprentissage aux secrets et beauté du monde vivant.

En terminant, un point de vue de notre collaboratrice, Diane Brault, sur les petits gestes à poser pour contribuer à protéger notre environnement.

Bonne lecture et bonne fin d'été!



Visitez le site du Journal afin de découvrir des textes, des photos, des vidéos ou des liens qui ont été ajoutés.

Retrouvez-nous sur Facebook!



Jordan Dupuis

DÉCOUVERTES de Jordan

Dans le cadre de mon incursion dans votre communauté qui se déroulera tout au long de l'été avec le *Journal*, je vais parcourir cette belle région à la recherche d'endroits mythiques et symboliques, riches en histoire et représentatifs des joyaux ayant un rayonnement local et international. Toujours avare de nouvelles connaissances et expériences, je vous invite donc à vous joindre à moi dans mes péripéties et découvertes, car comme l'a si bien dit Thomas Stearns Eliot, « Nous n'arrêtons jamais d'explorer, et le terme de toute exploration sera le retour au point de départ ». Mon troisième arrêt: **Reproduction de chez nous → page 10**

REPRÉSENTANT PUBLICITAIRE RECHERCHÉ

Le Journal des citoyens, dans le cadre de son développement, recherche un deuxième représentant publicitaire pour compléter son équipe.

Conditions de travail à discuter.

Communiquez avec nous à redaction@journaldescitoyens.ca

Journal des citoyens



www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information général et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du *Journal*.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :
Jean-Guy Joubert, président, Benoît Guérin, trésorier, Yvan Gladu, vice-président, Gilbert Tousignant, Odette Morin, Carole Bouchard, secrétaire, Isabelle Neveu, Marc-Aurèle Filion, Brent McCosker, Peter McFarlane, Rose Proulx, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Jasmine Valiquette, Louise Guertin, Gisèle Bart et Diane Brault.

Révision des textes :

Gleason Thérberge, Solange Trudel, Yvan Gladu, Benoît Guérin, Diane Brault, Jacynthe Laliberté et Jean-Guy Joubert.

Journaliste :

Valérie Lépine : vlépine@journaldescitoyens.ca
Jordan Dupuis : jordan.dupuis@journaldescitoyens.ca

Webmestre :

Marc-Aurèle Filion : marco@journaldescitoyens.ca
Isabelle Neveu : isa.neveu@journaldescitoyens.ca

Facebook : [journaldescitoyens](https://www.facebook.com/journaldescitoyens)
Club Ado média

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca

Représentante publicitaire :

Lise Pinard, tél. : 450 335-1678
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur :

Hebdo Litho
Tirage certifié : 10 500 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture et Communications Québec

AMÉCQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMÉCQ

788, rue Shaw,
Prévost



Tél : 450-224-2507

maisonentraideprevost@videotron.ca

Retour à l'horaire normal

Nous reprendrons l'horaire normal à compter du 5 septembre prochain. Nous serons donc ouverts le samedi, de 9 h à 11 h 45 dès le 9 septembre.

Assemblée générale annuelle

Mardi, 26 septembre 2017, à 19 h à la Salle François-Xavier, 994, rue Principale, Prévost

Ordre du jour

1. Présences
2. Ouverture de l'assemblée
3. Mot de bienvenue de la présidente
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2016 et de l'assemblée générale spéciale du 1^{er} mai 2017
5. Rapport d'activités
6. Bilan financier

7. Nomination d'un vérificateur comptable
8. Règlements généraux
9. Élections : 4 postes d'administrateur viennent en élection
10. Nomination d'un(e) président(e) d'élection
11. Nomination d'un(e) secrétaire
12. Nomination d'un(e) scrutateur(trice)
13. Pause-café
14. Présentation du nouveau conseil d'administration
15. Levée de l'assemblée

Les documents relatifs à cette rencontre seront disponibles sur notre site web et notre page facebook dès le 18 septembre.

CARTES DE MEMBRES

Les cartes de membre, au coût de 5\$, seront en vente du 25 août au 21 septembre, les mardi, mercredi et jeudi, à la Maison d'entraide.

Pour information : Michèle Desjardins, 450-224-2507

Heures d'ouverture

Comptoir familial, friperie et entrepôt

Lundi : 13 h à 15 h 45

Mardi au vendredi : 9 h à 11 h 45 et 13 h à 15 h 45

Samedi matin : 9 h à 11 h 45

Dépôt de meubles et articles divers

Tous les jours de 9 h à 16 h (fermé de 11 h 45 à 13 h)

Dimanche : AUCUN DÉPÔT.

Dépôt de vêtements : En tout temps, dans les deux contenants bleus extérieurs.



Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous

www.maisonentraideprevost.org

Le chant choral, c'est bon pour la santé!

Le groupe choral Musikus Vivace est en période de recrutement actuellement. Que vous soyez choristes débutants ou plus expérimentés, nous avons certainement une place pour vous au sein d'un de nos groupes. Nous vous offrons 4 chœurs différents parmi lesquels vous pourrez découvrir les bienfaits du chant choral. Les répétitions se font à Saint-Sauveur.

Ateliers thématiques

Le groupe choral offre cette année encore des ateliers sur des thèmes

touchant le chant choral. Le tout premier de notre nouvelle saison sera : Initiation au chant choral. Une soirée où l'on peut découvrir ce qu'est le chant choral et comment cela fonctionne vraiment. Les intéressés sont invités le jeudi 24 août 2017 au Chalet Pauline Vanier de Saint-Sauveur : de 17h30 à 19h30, coût : 20 \$.

Contactez-nous pour des informations : via notre site musikusvivace.com aussi par courriel : musikusvivace@gmail.com ou par téléphone 450-710-0990. Nous serons heureux de vous accueillir!



TACL

Québec refuse la subvention du projet Inter Express

Pour combler un besoin urgent en transport de la région, le transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) avait proposé un parcours qui comportait deux départs le matin et deux retours le soir entre Mont-Tremblant et la station de métro Cartier à Laval.

Attendu par la population et appuyé par les députés Claude Cousineau, Sylvain Pagé et Christine Saint-Pierre, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a jugé cette demande de subvention non recevable, le 21 juillet dernier. La raison de ce refus était que la

démonstration n'a pas été faite que ce parcours ne nuirait pas à un parcours interurbain par autobus déjà existant.

Pour M. Bergeron, président du conseil d'administration du TACL, «il n'existe aucun transport régulier par autobus matin et soir reliant Mont-Tremblant du métro Cartier. Malheureusement, nous

sommes face à une incohérence entre la Loi et le programme d'aide au développement du transport collectif du MTMDET, privant les citoyens d'un service de transport très attendu. D'une part, on nous exige un appel d'offres et de l'autre, on doit démontrer que le parcours ne nuit pas au détenteur de permis de transport interurbain. Or nous sommes devant une situation, où le plus bas soumissionnaire conforme n'est pas le transporteur détenant le permis de transport interurbain!»



Expression libre

Des taxes scolaires inéquitables

Tous les ans, à cette période, je reçois mon compte de taxes scolaires. Comme chaque année, je constate que c'est toujours plus dispendieux.

Pour la première fois, j'ai pu comparer mon compte de taxes scolaires de Prévost avec celui d'un résident de la municipalité voisine de Sainte-Anne-des-Lacs. Vous dire que j'ai été surpris serait un euphémisme. Je vais vous donner quelques chiffres :

- Le taux de taxation de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord (Prévost) est de 0,31105 \$ du 100 \$ d'évaluation municipale.
- Le taux de taxation de la commission scolaire des Laurentides pour Sainte-Anne-des-Lacs est de 0,1054 \$ du 100 \$ d'évaluation municipale. C'est presque trois fois plus cher du 100 \$ d'évalua-

tion (2,95 fois), 295 % plus cher pour les résidents de Prévost.

Voici une comparaison de compte de taxes scolaires pour une maison évaluée à 250 000 \$ à Prévost et à Sainte-Anne-des-Lacs

Prévost	777,63 \$
Sainte-Anne-des-Lacs	263,50 \$
Différence	514,13 \$

Il n'y a que quelques kilomètres qui séparent Prévost de Sainte-Anne-des-Lacs. Leurs réalités sont similaires, coûts élevés de transport scolaire, grand territoire, etc. Comment peuvent-ils être en mesure d'offrir les services pour TROIS fois moins chers?

J'ai appelé à la commission scolaire de la Rivière-du-Nord. J'ai parlé au directeur de la taxation M. Charrette. D'après lui, il y a moins d'enfants et d'écoles sur le territoire de la Commission des Laurentides (rap-

port entre le nombre de résidences et le nombre d'enfants) ce qui diminue les besoins en financement et du coup le taux de taxation. Ces arguments sont logiques, mais nous vivons tout de même une injustice : pourquoi dois-je payer TROIS fois plus cher pour un même service?

Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de vérifier si toutes les dépenses faites par la commission scolaire de la Rivière-du-Nord sont indispensables et justifiées?

Pour ma part, je trouve inconcevable qu'il y ait une si grande variation entre deux municipalités voisines. Le droit à une éducation de qualité est garanti pour tous les enfants du Québec. Si on prône l'égalité en matière de services, on devrait aussi avoir l'égalité en matière de coûts pour les contribuables. C'est ce qu'on appelle le principe d'équité.

Luc Rivest, Prévost

Prix Amélioration de la performance 2016

Prévost, championne du recyclable

Grâce aux efforts des citoyens dans la collecte de matières recyclables, la Ville de Prévost s'est vue remettre le prix Amélioration de la performance 2016, présenté par Tricentris, soit une borne de recharge pour voiture électrique au profit des citoyens. La borne est déjà installée à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches.

Ce prix s'inscrit dans la catégorie de 5 000 à 25 000 habitants, et cela parmi 30 villes au Québec. «Avec une augmentation de près de 10 % en un an, la Ville de Prévost est la preuve tangible que les citoyens québécois s'engagent quotidiennement et participent en force à ce beau projet de société qu'est la collecte sélective. Ces résultats reflètent parfaitement le niveau d'implication et de conscientisation des Prévostois – bravo!», mentionne Frédéric Potvin, directeur général chez Tricentris, le centre de tri où les matières recyclables de Prévost sont envoyées.

Selon Frédéric Marceau, directeur adjoint au Service de l'urbanisme et de l'environnement à la Ville de Prévost, ces résultats s'expliquent principalement du fait que la collecte des matières se fait une fois par semaine plutôt qu'aux deux semaines. Au total, les Prévostois ont amassé pas moins de 103,4 kilos de matières recyclables par habitant pour l'année 2016. Il ajoute «C'est gratifiant de voir que les efforts des citoyens sont récompensés et que Prévost est reconnue pour son implication importante dans la collecte des matières résiduelles».



Le maire de Prévost Germain Richer, Frédéric Potvin, directeur général chez Tricentris et Frédéric Marceau directeur adjoint au Service de l'urbanisme et de l'environnement à la Ville de Prévost, devant la borne de recharge installée à la bibliothèque Jean-Charles-Des Roches.

Photo courtoisie

INFORMATIQUE

Patrice Lavergne

Dépannage - Installation - Déverminage
À domicile • service personnalisé

Fax : 450 224-8881 • Tél. : 450 512-6111

lavergne@live.ca • www.iplavergne.com

RENOIT ETHIER D.D.

Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, chèque, comptant et financement disponible

Plus de 28 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

Soins Dentaires Prévost

2990, boul. Curé-Labelle
Prévost

Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins

Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
Dr Guillaume Côté, DMD
Dentistes généralistes

Appelez-nous aujourd'hui !
450.335.2990
www.dentisteprevost.com

Séance ordinaire du conseil municipal du lundi 14 août 2017 à 19 h 30.

Gestion des affaires financières

Nous avons pu noter l'absence des conseillers Léger, Paquette et Badertscher; par contre plusieurs candidats à l'élection de novembre étaient présents. Monsieur Pierre Hébert du Clos des Muriers a déploré haut et fort la coupe d'arbres et ainsi qu'une partie du couvert végétal longeant le Clos Saint-Urbain pour la construction d'un sentier qui, en plus d'être escarpé, trouverait son début et sa fin entre deux bancs de parc. Monsieur le maire confirme qu'une consultation aurait dû être faite avant les opérations, ce citoyen demande la protection de la végétation restante.

L'approbation des déboursés et des engagements au 14 août 2017, s'élèvent à 1 022 692 \$; de ce montant la quote-part réservée à la MRC totalise 241 000 \$.

Gestion réglementaire

La Ville a modifié le zonage de la résidence située au nord de l'hôtel de ville, rappelons-nous que Prévost en a fait l'acquisition au printemps; la nouvelle vocation est Public Institutionnel.

Il y aura une interdiction de stationnement sur une partie de la rue du Clos Saint-Urbain et boulevard du Clos Prévostois près du carrefour giratoire. Cette interdiction aura été causée par

une utilisation abusive de personnes qui stationnaient leurs autos pour se rendre sur la piste cyclable.

Gestion des contrats

Le contrat pour le graphisme et la conception du bulletin municipal fut renouvelé pour l'année 2018 à la firme Tapage.com, pour la somme de 11 940 \$. Dans le même dossier, l'impression de ce bulletin est confiée à l'imprimerie Deschamps pour 22 413 \$.

Le terrain de stationnement situé au Haut-Saint-Germain qui est utilisé pour le sentier de marche, de ski de fond et autre sera agrandi. Un budget de 10 000 \$ a été voté.

Des travaux d'aménagement dans le secteur des Villas, Clos-St-Urbain, seront effectués pour en rafraîchir l'aspect visuel: 35 000 \$ y seront consacrés.

Le projet de centre commercial dans le secteur Vieux-Shawbridge, en face du restaurant Merci la Vie, suit son cours; nous apprenons que cinq espaces commerciaux y sont projetés.

Questions du public

Monsieur Joey Lechman qui se présente comme candidat dans le district n° 1 sous la bannière de monsieur Paul Germain, demande à monsieur Richer

que la rue des Champs située dans le secteur Place Lesage soit enfin restaurée, promesse qui avait été faite il y a quelques années.

Monsieur Normand Bélanger, du Clos St-Urbain, réclame à monsieur le maire que la Ville oblige les développeurs et promoteurs à respecter le règlement sur la coupe des gazons et herbages dans le secteur des Clos.

M^{me} Myriam Dandurand, rue Mozart, se demande pourquoi le dossier de APL, coin 117 et Mozart (ancien projet du restaurant McDonald), est encore sur la table du conseil. Monsieur Richer répond que la Ville est mandataire des citoyens, des promoteurs et qu'un projet peut être modifié à volonté et resoumis à la table du Conseil.

Monsieur Patrick Boutin ainsi qu'un certain monsieur Bélair propriétaires aux 1291 et 1290 de la rue du Nord déplorent l'inefficacité du réseau pluvial en face de leurs résidences et demandent une solution permanente à ce problème.

Monsieur Maxime Moreau, qui se présente comme candidat dans le district six dans l'équipe de madame Durand, questionne le maire sur la possibilité d'utiliser des distributeurs Internet indépendants pour avoir des

services dignes de 2017. Pour monsieur Richer, la seule solution possible pour lui est Bell Canada.

Monsieur Paul Germain a exprimé son inquiétude sur la globalisation des contrats pour le déneigement des routes, bornes-fontaines et édifices municipaux qui pourrait avoir une incidence sur la qualité des services qui seront offerts et avance qu'on pourrait faire face à un appel d'offres ciblé. Ce citoyen s'interroge aussi sur les craintes manifestées concernant la sécurité d'un terrain de soccer synthétique. Monsieur Richer était déjà sensibilisé à la question et indique que le tout est à l'étude.

M^{me} Nicole Durand s'enquiert sur la procédure suivie pour la vérification des bornes-fontaines; monsieur Martin, directeur général de la Ville, répondit que le tout est fait périodiquement par cinq personnes qualifiées au service de la Ville ainsi que les vannes de rue.

Pour clore, le conseiller du district trois, Michel Morin, et membre de l'équipe de monsieur Paul Germain, mentionne qu'il souhaiterait une politique qui se voudrait plus austère sur les dépenses encourues par Prévost.

Utilisation de pesticides non conformes

Santé Canada sévit

Santé Canada sévit à l'égard de dix entreprises d'entretien de pelouse qui ont utilisé des pesticides non conformes et devront alors déboursier plusieurs milliers de dollars en pénalité.

À la suite d'inspections effectuées auprès de vingt entreprises d'entretien de pelouse au cours de l'été 2016, Santé Canada a constaté qu'une dizaine d'entre elles avaient violé la Loi sur les produits antiparasitaires, car elles n'avaient pas suivi le mode d'emploi inscrit sur l'étiquette des pesticides. Certains des pesticides appliqués par ces entreprises dans le cadre de traitements effectués en milieu résidentiel l'ont été de façon

non conforme, soit sur des pelouses et/ou sur des bâtiments. Il s'agit de dix cas impliquant notamment les insecticides chlorpyrifos et/ou diazinon, qui sont tous deux interdits d'usage en milieu résidentiel.

Plusieurs ont reçu des amendes de 4 000 \$ comme Fertilisation du Nord Inc. de Mirabel, Weedman Laurentides-Lanaudière de Saint-Jérôme, Les Entreprises Marion Inc. de Saint-Eustache et Extermination

et Fertilisation Poirier Inc. de Saint-Jérôme. Pelouse Santé de Saint-Eustache à quant à elle reçu une amende de 8 000 \$.

Pour obtenir plus d'information sur ces sanctions, ou si vous souhaitez connaître toutes les compagnies qui ont fait l'objet de sanctions de la part de Santé Canada, vous pouvez accéder en ligne, sur le site de santé Canada, à des renseignements sur des violations à la Loi sur les produits antiparasitaires et au Règlement sur les produits antiparasitaires qui ont entraîné des avertissements, des sanctions ou des poursuites.

VOTRE CUISINE.net
Votre espace cuisine, notre signature!

Armoires de cuisine
Vanités
Bloc de boucher

SALLE DE MONTRE Détaillant de produits **miralis**
2775, Curé-Labelle, bur. 107, à PRÉVOST, Qc.

Facebook.com/votre cuisine.net

Tél.: 450-712-9830 • Fax.: 450-335-0687

UNE ÉQUIPE AU COEUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ
equipestamour.com - equipestamour@royallepage.ca

Les courtiers immobiliers vendent pour plus de 94% des propriétés dans les Laurentides
— Centris et DuProprio —

450 335-2611
Appelez-nous pour une évaluation GRATUITE

2730, boul. Curé-Labelle, Prévost J0R 1T0

ÉQUIPE ST-AMOUR
JSA
ROYAL LEPAGE
HUMANITA
Agence immobilière

Jean St-Amour, Adm.A.
Courtier immobilier agréé

artzone
COIFFURE

Coiffure — Esthétique — Pédicure — Manucure
Pose d'ongles — Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents!

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost

450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

Jacobsen Hélène
1926-2017

À Sainte-Agathe, le 25 juillet 2017, est décédée à l'âge de 90 ans, M^{me} Hélène Légaré, épouse de feu Harold Jacobsen. M^{me} Jacobsen était fièrement retraités de Simpson's.

Elle laisse dans le deuil sa fille Karen (Jean-Claude), ses petits-enfants Samantha (Sébastien), Maxime et Benjamin (Olivia), ses arrière-petits-enfants Noah et Alice, ses neveux et nièces, ainsi que ses parents et amis.

NDLR: Un portrait de Mme Jacobsen a été produit dans l'édition de juin 2015 en page 3 par Jasmine Valiquette

Profitez de l'été à pleine dents !

Qualité Excellence

1986 30 ANS 2016

William J. Walter
DEPUIS 1986

Toujours plus de 70 sortes SAUCISSIER de saucisses sans gluten

617A Saint-Georges (coin Léopold Nantel) SAINT-JÉRÔME / Tél.: 450 432-4026

Festival de la BD de Prévost

Prévost en mode BD

JORDAN DUPUIS

La Ville de Prévost tiendra pour la cinquième année de suite le festival de la BD les 26 et 27 août prochain. Cet événement unique en son genre dans les Laurentides accueillera plus de 30 bédéistes de tous genres en plus d'offrir une programmation riche et variée avec une quarantaine d'activités gratuites qui sauront réjouir petits et grands.

«Le Festival c'est l'endroit tout indiqué pour ceux qui, comme moi, veulent vivre un moment unique et merveilleux. Il permet à tous de se réunir afin de faire des rencontres incroyables avec des personnages de BD plus grands que nature» nous dit d'entrée de jeu le porte-parole de l'événement, Vincent Léonard, membre des Denis Drolet.

Le festival débutera le 26 août à l'École du Champ-Fleuri avec entre autres, la présentation d'une douzaine d'ateliers jeunesse, des conférences, des dessins en direct et des rencontres d'auteurs. C'est l'occasion

idéale d'aller rencontrer et d'échanger avec les bédéistes de tous les styles pour connaître les différentes techniques et chemins empruntés par chacun, nous mentionne Patrick Boutin-Gagné, bédéiste présent lors de la conférence de presse.

C'est un événement qui ne cesse de grandir d'année en année nous mentionne le maire de Prévost. Il se réjouit également de l'effet porteur que le festival apporte à la collectivité avec une somme record de 15 000 emprunts de BD à la bibliothèque pour l'année passée.



Patrick Boutin-Gagné, bédéiste invité, Joëlle Comeau représentante de chez Renaud-Bray, Cynthia Desruisseaux, responsable culturelle à la Ville de Prévost, Germain Richer, maire, Vincent Léonard des Denis Drolet et son fils, Jossiane Cyr, responsable des communications à la ville et Chantal Campeau de Papillon + associés.

Les nouveautés cette année
Pour la première fois cette année, les visiteurs pourront repartir avec une édition souvenir de 60 pages mettant en vedette une planche de chaque artiste présent ainsi que leur biographie pour la somme de 17 \$. Les plus jeunes auront également droit à la toute première édition du cahier à colorier avec des dessins fournis par

les bédéistes. Parmi les autres nouveautés au festival, on retrouve notamment une zone de lecture à l'extérieur, un rallye, une grande sculpture de glace à l'effigie du logo du festival et plusieurs dessins en

cours d'exécution seront projetés sur un écran. Pour immortaliser cette expérience unique, un «photo-booth» sera installé et mis à la disposition des festivaliers.

Bouffe ta ville

De la nature à la communauté

JEAN-GUY JOUBERT

Le 10 août dernier se tenait à la Gare de Prévost, un 5 à 7 où l'organisme Bouffe ta Ville partageait le bilan de leur première année d'existence et leurs orientations pour le futur.



Le 5 à 7 de lancement de la saison de Bouffe ta ville se tenait à la gare de Prévost

Bouffe ta Ville est un collectif née d'une initiative citoyenne visant la valorisation de récoltes alimentaires locales, qui autrement seraient perdues, par le biais de cueillettes provenant de jardins privés ou communautaires, d'arbres et d'arbustes fruitiers... Les produits ainsi récoltés sont répartis en trois parts: l'une aux propriétaires des lieux, une autre, aux cueilleurs et une dernière à un organisme communautaire, en l'oc-

currence, La Maison d'entraide de Prévost. Cette dernière offre une activité de cuisine collective permettant la transformation des aliments sous de multiples formes. En plus de tisser des liens sociaux et de procurer un accès à la consommation d'aliments frais cueillis provenant des ressources de notre terroir, à coût abordable, cette initiative contribue de plus à réduire notre empreinte écologique.

L'organisme lançait aussi un appel aux bénévoles désirant s'impliquer tant au niveau administratif qu'à celui des récoltes qui s'annoncent.

Vous pourrez en connaître un peu plus sur l'organisme en goûtant aux fruits de leur labeur lors de la Fête des Moissons 2017 qui aura lieu le 7 octobre prochain à la Gare de Prévost.

En terminant, je désire souligner le dynamisme qui caractérise les membres de l'équipe de Bouffe ta Ville et encourage fortement la population à soutenir cette initiative citoyenne favorisant la réduction du gaspillage et la valorisation des ressources alimentaires locales disponibles tout en injectant une bonne dose de solidarité sociale à notre milieu de vie.

Plus d'informations sont disponibles sur le site Facebook: Bouffe ta Ville (www.facebook.com/Bouffeta-Ville-1063721150362864)



Imprimerie des Basses Laurentides

450-438-5010 ibl@videotron.ca imprimeriebl.com

Offre à tous les commerçants de Prévost : 500 Cartes d'affaire gratuites*

1218 des Épinettes, Prévost, Qc J0R 1T0, Domaine Laurentien

Sur présentation de ce coupon seulement

Expiration : 31 décembre 2017

- * Composition en sus
- * Encre couleurs recto
- * Carton glacé 14 points

valeur : 49.95 \$

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
- Mal de cou
- Torticolis
- Migraine ou mal de tête
- Douleurs dans les bras, engourdissements
- Otite à répétition
- Sciatique

sont des exemples...

CENTRE CHIROPRATIQUE VITALITÉ

Technique douce



Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:

450-224-4402

Dr^e Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

2894, boul. Curé-Labelle
bureau #104, Prévost J0R 1T0

VITRERIE FILION LEMIEUX ENR.

2632 - 8138 Québec Inc

Spécialité - Murs de miroir
Verre et miroir décoratifs
Portes et fenêtres
Moustiquaires

Résidentiel et commercial
R.B.Q. 8100-0994-71

DOUCHE EN VERRE

450-438-2023
FAX: 450-438-9125
VITRERIEFL.CA

2489, BOULEVARD DU CURÉ-LABELLE PRÉVOST



CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS



SPÉCIALITÉS
Thérapie manuelle - Ostéopathie - Massothérapie
- Prélèvements sanguins - Analyse de la course à pied
- Acupuncture

PRINCIPAUX PROBLÈMES TRAITÉS
Blessure sportive - Maux de dos et de cou - Tendinite
- Capsulite - Bursite - Fracture - Entorse

2894, boul. Curé-Labelle
bureau 101, Prévost J0R1T0

Téléphone
450 224-2322
www.physiodesmonts.com

Jasmine Perreault
physiothérapeute

Caroline Perreault
physiothérapeute

Cynthia Ryder
ostéopathe

Judith Leduc
acupunctrice

Suzanne Gauvin
infirmière (prélèvements sanguins)

Mon petit bout de terrain

DIANE BRAULT

La nature est un formidable laboratoire d'observation, de tout ce qui vit et s'épanouit. Elle est essentielle et indispensable aux êtres vivants. Depuis des siècles, nous dépendons d'elle pour survivre et prospérer.

Aujourd'hui, nous avons tellement prospéré que c'est la nature qui a besoin de nous pour survivre, se régénérer et conserver cette diversité qui nous est bénéfique. Aux bouleversements climatiques actuels s'associent le déboisement et l'étalement urbain.

Malheureusement, l'urbanisation élimine les grands arbres. Un grand arbre de la forêt laurentienne prend plus de 20 ans pour devenir adulte. Vingt ans, c'est énorme. Comment s'assurer du renouvellement suffisant de la végétation pour stabiliser notre climat? On interrompt de plus en plus le cycle complet de la vie de la forêt au lieu de l'harmoniser avec nous.

La nature vit en nous et nous sommes la nature: 65 % d'eau, 35 %

de matière sèche constituée de matières minérales et organiques, voilà ce qu'est un être humain. Les arbres sont constitués eux aussi d'eau, de matières minérales et organiques. Préserver la nature, c'est préserver ce que nous sommes biologiquement, protéger la nature, c'est une question d'équilibre et de nécessité.

Poser des gestes

Quand nous avons aménagé à Prévost en 1991 avec nos enfants, sur un bout de terrain de 34 000 pieds carrés de terre argileuse dépouillée de son humus, j'ignorais que j'allais vivre toute une aventure quand j'ai entrepris de naturaliser ce terrain.

L'humus est issu de la décomposition de matière organique et végétale

présente dans le sol. Quand on détruit la forêt et l'humus, on interfère dans un processus essentiel à la croissance et la diversité des végétaux. C'est à partir de l'humus que les plantes et les arbres vont chercher leurs nutriments.

Il est facile de produire et d'enrichir son petit bout de terrain avec de l'humus. Il est facile de poser des gestes pour aider la nature. Composter la matière décomposable. Conserver les feuilles à l'automne à la base des arbres. Cela ne demande qu'un peu de patience et de détermination.

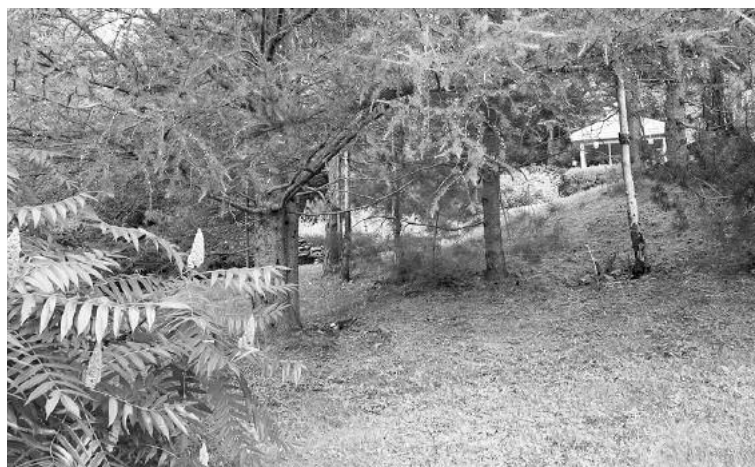
J'ai commencé à composter en grande quantité, en 1992. Je ramassais et compostais tout: restes de table, journaux, papiers, carton, feuilles d'arbres, les nôtres et celles laissées par les voisins dans des sacs en plastique au bord du chemin. Toutes branches d'arbres étaient déchiquetées. Encore aujourd'hui, je continue à le faire.

J'aurais pu mettre une petite couche de terre stérile sur l'argile et y faire pousser du gazon et y mettre quelques arbres solitaires, vulnérables aux intempéries. J'ai plutôt planté une multitude d'arbres et de plantes, car les arbres vivent mieux eux aussi, en communauté.

La population humaine croissante menace l'équilibre et la viabilité des écosystèmes naturels, locaux et mon-



En 1991, notre terrain de 34 000 pieds carrés de terre argileuse, sur la rue Joseph



Prévost, vue sur le terrain de la rue Joseph en 2017. — Les grands arbres nous donnent de l'ombre, de l'oxygène et ils apaisent.

diaux. La science démontre que les occasions de sauvegarder les capacités de la planète Terre à soutenir les générations futures sont de moins en moins nombreuses.

Qu'importe où les gens vivent, la nature dépend de plus en plus de la manière dont ils vont en prendre soin. C'est la forêt, mais surtout sa densité

qui nous assure une bonne oxygénation, car elle filtre l'air pour nous.

Ce sont les grands arbres comme les chênes, les hêtres, les bouleaux jaunes, les érables, les conifères et autres végétations forestières qui nous offrent la meilleure protection contre le smog et la chaleur excessive qui tuent de plus en plus précocement les gens.

Benoît Guérin
Avocat

(450) 431-5061
télec.: (450) 431-5206

60, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme
(Qué.) J7Y-2E9
bguerin60@videotron.ca

Tout le monde doit pouvoir réussir



Une
mesure
du plan
économique

Un intervenant
de plus par
école primaire

Aider les enfants
ayant des
besoins particuliers
est une priorité



ENSEMBLE
on fait avancer le Québec

Pour en savoir plus sur cette mesure
notreplan.gouv.qc.ca

Québec

Réparations sommaires sur le pont de la 117



MICHEL FORTIER

Pas de réjouissances trop rapides, le pont de la 117 à Prévost ne sera pas réparé cette année. Les employés du MTQ font tout au plus des réparations superficielles, mais nécessaires au pont qui a perdu au fil du temps son passage piétonnier.

Depuis quelques jours, ce n'est plus qu'une voie en alternance que nous avons pour nos migrations nordiques. En fait, pendant qu'on y réparait des éléments de la sous-structure rendus dangereux, les employés se sont rendus compte qu'une quantité importante de matière s'était accumulée au pied du pont, au point de faire comme un

barrage de castor. Cela peut représenter un problème sérieux si les eaux venaient à monter, une considération à ne pas négliger en ces temps de pluies intenses. Alors que la mairie de Prévost annonçait que les travaux se termineraient cette semaine, il semble bien que les travaux actuels puissent se prolonger au-delà du 21 août.

À Prévost

Projets commerciaux à venir

JORDAN DUPUIS

La machine à rumeur s'est emballée lorsque quelques projets commerciaux et changements de zonage ont fait surface au dernier conseil municipal. Pour l'instant, rien de vraiment concret, plusieurs s'inquiètent tandis que d'autres se réjouissent de ces échos.

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Prévost le 14 août dernier, deux ajouts de zonage ont attiré l'attention du *Journal* soit les seconds projets de règlement 601-48 ainsi que 601-47 amendant le règlement de zonage numéro 601. Le premier visait à agrandir la zone occupée par l'hôtel de ville (P-250) à même une partie de la zone (C-249) où se situe la résidence acquise il y a de ça quelques mois par la Ville au coût de 367 000 \$. Ce règlement va donc permettre les usages du groupe « public et institutionnel » sur ce lot, cependant, il n'y a pas encore de projet concret annoncé selon le maire.

Le deuxième ajout de zonage se situe dans la zone C-278, intersection du boulevard du Curé-Labelle et de la rue Mozart, là où le projet de construction d'un McDonald avait avorté. Le conseil a donc voté pour faire l'ajout des usages « épicerie » et « marché d'alimentation » dans cette zone, mais aucun projet précis n'est sur la table encore, nous fait savoir le maire.

Il y a également eu un dépôt d'un plan d'un projet commercial dans le secteur Vieux-Shawbridge en face de la boulangerie café-bistro Merci la vie qui accueillerait un

total de cinq commerces dont une épicerie. Pour l'instant, il s'agit d'une seule étape dans le processus du projet intégré qui disposerait probablement d'un stationnement commun comme c'est le cas du IGA et de la SAQ. Il n'y a toujours pas de date annoncée de l'aboutissement de ce projet, mais plus de détails suivront.

Manoir l'Émeraude
Résidence
pour personnes retraitées



L'autonomie à son meilleur

Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: 450-224-4315



Sabet Awad
propriétaire

872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Gym Exer-6, de Saint-Hippolyte, vous invite à venir nous visiter

Voici nos cours

- Trampoline fitness adultes ou enfants
- Zumba • Body design interval
- Yoga • Step-fit • Abdo-fessier
- Cross-forme • Stretching • Pilates
- Cardio-fit • Zumba kids

Horaires : Cours de groupe - début 5 septembre

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8 h 30 à 9 h 30 Trampoline Fitness (Will)	8 h 30 à 9 h 30 Yoga (Aude)	8 h à 9 h Cross-Forme (Will)		8 h à 9 h Musculature Body Design (Will)	
	9 h 30 à 10 h 30 Zumba (Martine)			9 h à 10 h Zumba (Martine)	9 h à 10 h Trampoline Enfant 6 à 12 ans (Will)
		10 h à 11 h Stretching (Lise)	10 h 30 à 11 h 30 Cardio-Fit (Lise)	10 h à 11 h Yoga (Aude)	
				11 h à 12 h Pilates (Lise)	
17 h 15 à 18 h Zumba kids (Martine)					
18 h à 19 h Zumba (Martine)	18 h à 19 h Trampoline Fitness (Will)	18 h à 19 h Cross-Forme (Will)	18 h à 19 h Zumba (Martine)		
19 h à 20 h Body Design Interval (Will)	19 h à 20 h Addo-Fessier (Will)	19 h à 20 h Step-fit (Will)	19 h à 20 h Yoga (Aude)		



Visitez-nous sur Facebook

Trampoline Fitness de 6 à 12 ans

29⁹⁹\$/mois
sur abonnement annuel



Sébastien Dubois, propriétaire



Lise Doyon, entraîneuse cours de groupe



Will Thibault, entraîneur cours de groupe



Martine Boucher, entraîneuse Zumba - cours de groupe



Aude Va, Yoga cours de groupe



Cynthia Campbell massothérapeute



Francine Lanoue - Reiki Réflexologie

Services offerts

- Entraîneur privé
- Reiki
- Massothérapie
- Réflexologie
- Suppléments (produits reconnus)
- Cours de groupe

3 planchers d'entraînement



Voici une offre pour les citoyens de Prévost

ESSAI GRATUIT
pour cours de groupe
ou en salle d'entraînement
Découpez et présentez ce coupon

973, Ch. des Hauteurs à St-Hippolyte J8A 1L1 (Face au IGA)

450-224-2225



2894 Curé-Labelle, bureau 101, Prévost
Tél. : 450-224-2322
www.physiodesmonts.com

Des maux de tête... qui n'en a jamais eu !?

Les maux de tête (ou céphalées) sont sujet commun... qui n'a jamais refusé une sortie à cause d'un mal de tête... un vrai !? Quoi faire lorsque nous sommes surpris par un mal de tête ?

En fait, vous devez savoir que tous les maux de tête ne sont pas pareils et les symptômes diffèrent beaucoup d'un type à l'autre.

Les principales catégories de maux de têtes sont : les céphalées vasculaires, les migraines (avec ou sans aura), les céphalées vasculaires de Horton et, les céphalées de tension. Cette dernière catégorie est certes la forme la plus fréquente. Je m'attarderai donc sur elle pour faire un peu de lumière sur les différentes causes et symptômes possibles.

Les céphalées de tensions peuvent venir de plusieurs causes différentes. Contrairement à la croyance populaire, le stress ou la tension ne sont pas les causes habituelles. Ces maux de tête sont plutôt produits par un trauma ou une mauvaise posture... uhm... voilà qui fait réfléchir tous les accros de l'ordinateur !

En fait, voici la logique derrière la mauvaise posture et les maux de tête. Une posture prolongée crée des tensions musculaires indésirées. Ces dernières provoquent une réaction d'hyperréactivité musculaire et alors les muscles deviennent en spasmes (augmentation du tonus). Les douleurs se développent donc au niveau des muscles en spasmes et ces spasmes restreignent ainsi la circulation sanguine normale. Les tissus musculaires souffrent alors d'un manque d'oxygène et c'est ainsi que les nocicepteurs (récepteur de la douleur) sont stimulés. C'est à ce moment que les douleurs sont ressenties au cou et/ou à la tête.

La durée de ces maux de tête peut varier entre quelques minutes et plusieurs jours. Le symptôme typique est une pression bilatérale ou un serrement de la tête, d'intensité modérée et qui ne s'aggrave pas avec l'activité physique. Toutefois, des douleurs frontales, temporales et même orbitale (œil) peuvent être ressenties.

Les nausées ne font pas partie des symptômes typiques, mais la sensibilité à la lumière et au son sont des caractéristiques communes.

Les personnes qui souffrent de problèmes cervicaux (cou), sont sujettes à avoir des céphalées de tension. Souvent, les premières vertèbres du haut du cou peuvent être la cause des maux de tête dus à un manque de mouvement adéquat de leur part, mais il est difficile pour les personnes d'identifier un trauma ou un accident qui aurait pu provoquer ces raideurs. Même les radiographies prises chez le médecin sont souvent considérées normales...

Nous conseillons alors de noter le mal de tête, s'il est un épisode isolé; mais de consulter, si les maux de tête se succèdent et s'ils augmentent en intensité. La dernière croyance à prendre avec un bémol serait : «J'ai mal à la tête, mais ça fait des années... à quoi bon !?»

Caroline Perreault, physiothérapeute

..... **DÉCOUVERTES de Jordan**

Reproduction de chez nous

Des meubles faits avec amour

JORDAN DUPUIS

Dans le cadre d'une minisérie dans laquelle je partage mes découvertes «coup de cœur» de votre région, mon troisième arrêt s'avère être l'entreprise d'ébénisterie Reproduction de chez nous, à Prévost. Dès les premiers pas dans la boutique, quoi de mieux que l'odeur enivrante du bois fraîchement travaillé qui vous saute au nez. D'autant plus, vous vous laisserez séduire par quelques-unes de leurs plus belles créations.

Implantée à Prévost depuis plus de 17 ans, l'entreprise locale a été fondée par Pascal Saint-Jean de Saint-Jérôme et son père Réjent Clément, tous deux ébénistes. À partir de 2014, Mélanie Mélijour, qui travaillait comme responsable des ressources humaines, a décidé de réorienter complètement sa carrière dans un domaine qui la passionnait plus : «C'est un loisir et une passion pour le bois que j'ai et qui s'est transformée en métier», nous dit-elle. C'est alors qu'elle s'est associée à l'entreprise et est maintenant responsable de l'administration de celle-ci, avec Pascal, depuis plus de trois ans.

Pour l'occasion, Mélanie et Pascal ont pris le temps de m'accueillir et me guider au travers des différentes étapes de fabrication de meubles qu'ils font ici même dans leur atelier. Avec six employés, dont parfois un ou deux stagiaires qui viennent en apprendre plus sur le métier d'ébéniste, l'entreprise fabrique et restaure

tous les types de meubles. «Souvent, les gens viennent avec leurs mesures ou des photos de meubles qu'ils trouvent dans des revues et veulent qu'on les reproduise, soit parce que c'était trop cher ou parce que ce n'était pas de la bonne grandeur», nous explique Mélanie.

Lorsque les clients viennent avec leur commande, Pascal et son équipe dessinent le meuble à la main avec les mesures demandées et commencent à le confectionner. Les clients peuvent choisir les styles de portes, les moulures, la base du meuble, les différentes couleurs ou même des gravures. Une commande normale peut prendre de deux jours à deux semaines pour être complétée et livrée au client, nous dit Mélanie, tout dépend de la complexité du projet, «c'est vraiment du travail artisanal, ce n'est pas une chaîne de montage, chacun de nos meubles est fait avec amour», se réjouit Mélanie. La grande majorité de leurs meubles sont



Photos : Jordan Dupuis



Un banc fait à partir de racines de teck, qui est un arbre d'Indonésie; en plus d'être l'un des bois les plus résistants du monde qui résiste aux intempéries, nous explique Mélanie.

L'entreprise restaure beaucoup de meubles historiques comme cette armoire-penderie qui se trouvait dans un camp de concentration pendant la Deuxième Guerre mondiale. ➔



faits en pin, car ce dernier est assez abordable et donne un très beau style rustique que plusieurs recherchent dans un meuble artisanal. Ils peuvent toutefois travailler avec des bois qui donnent un style plus moderne comme le merisier, le peuplier, le chêne, «c'est vraiment à la demande du client», nous explique Mélanie.

Les tâches plus spécialisées sont faites par des entreprises locales. Ainsi, tout ce qui est en métal est fait chez Atelier Jos Bergot à Prévost, «on essaye le plus possible de faire appel aux services des artisans de la région pour s'assurer de la bonne qualité du produit», nous explique-t-elle.

Avec plusieurs ébénisteries qui ont fermé leurs portes ces dernières années au Québec, Pascal et Mélanie se réjouissent de l'appui continu que leur offrent les gens de la région «qui préfèrent avoir des meubles de meilleure qualité en plus d'être faits chez nous». De plus, l'entreprise a même plusieurs clients qui se déplacent de Montréal, de la Rive-Sud et même de l'Abitibi pour venir acheter leurs meubles. Mélanie et Pascal m'ont promis qu'ils accueilleront tous ceux qui viendront faire un tour à leur atelier, vous serez témoin du savoir-faire indéniable des artisans de la région.

Piedmont



Assemblée régulière tenue le lundi 7 août 2017

M. André Genest, maire de Wenworth-Nord, l'un des trois candidats déclarés au poste de préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, était présent à la rencontre mensuelle du Conseil. Il a confirmé au *Journal* qu'il faisait la tournée des assemblées des conseils des Municipalités de la MRC afin de prendre le pouls de la population et de mieux connaître leurs besoins.

Plus de logements à l'hectare : chemin du Nordais/chemin de la Gare

Une première demande d'augmenter la densité pour le projet du 92, chemin de la Gare (avec entrées pour la circulation, chemin du Nordais) a été refusée en juin. Le Conseil prévoit accepter un nouveau projet à cet endroit. Ainsi, un changement de zonage est maintenant planifié afin d'augmenter la densité urbaine de 12 à 18 unités à l'hectare. Une rencontre d'information et de consultation

auprès des citoyens aura lieu, le lundi 28 août à 19 h, à l'hôtel de ville afin de vérifier l'acceptabilité d'un tel projet.

Loisirs

Marathon du P'tit train du Nord, le 22 octobre: le Conseil a approuvé l'assignation de deux employés des Travaux publics lors de la tenue du marathon qui partira de Val-David pour se terminer à Saint-Jérôme. L'administration prévoit demander l'appui de la SQ pour la circulation à l'angle du chemin de la Gare et la piste cyclable, de 7 h 30 à midi.

Les journées de la culture se tiendront cette année les 30 septembre et 1^{er} octobre. À Piedmont, des activités sont prévues à la salle polyvalente de la gare et sous le chapiteau au parc Gilbert-Aubin. La programmation de ces journées et autres activités automnales des loisirs devrait paraître à la mi-août dans le bulletin *Le Piedmontais* sur le site de la Municipalité.

Travaux à l'hôtel de ville

En mai, le Conseil attribuait un mandat à l'architecte Mario Allard pour

rénover le sous-sol incluant la salle des archives. À cause d'anomalies identifiées, on a embauché la firme DWB pour des travaux d'ingénierie au sous-sol. Ce mois-ci, le Conseil a rejeté les soumissions pour les travaux à effectuer au sous-sol de l'hôtel de ville invoquant des raisons de non-conformité. Le Conseil a, par ailleurs, embauché à nouveau l'architecte Mario Allard pour la «préparation d'une étude» visant l'agrandissement de l'hôtel de ville. Selon le maire Cardin, on aurait besoin de deux nouveaux bureaux et d'une salle de rencontres.

Rappelons que les employés de la Ville sont maintenant répartis dans trois édifices (excluant le bureau de poste et la salle polyvalente de la gare). Cela pose la question quant à la planification à long terme des besoins et à l'optimisation des investissements immobiliers de la Municipalité en rapport avec un plan d'urbanisme qui (c'est un souhait) pourrait être davantage axé à échelle humaine.

Parc Gilbert-Aubin

C'est l'entreprise Claude Rodrigue inc. qui a obtenu le contrat (22 236,17 \$) pour aménager un sentier en poussière de roche au parc. Le Conseil a par ailleurs décidé de retirer la résolution de donner un mandat à

un architecte paysager pour l'aménagement du parc Gilbert-Aubin. À la question : «pourquoi», c'est le conseiller N. Durand qui a répondu que la décision avait été prise de faire le projet par étape. Impossible d'en apprendre plus. Espérons que les plans prévoient un accès facile pour les piétons et les cyclistes. Pour le moment, l'automobile est encore le moyen le plus sécuritaire pour accéder à ce parc par l'entrée de la 117.

Travaux

Un contrat de 14 950 \$ (plus taxes) a été octroyé à la firme Équipe Laurence, experts-conseils afin de réaliser des plans et devis pour des travaux chemins Avila et de la Montagne.

Un citoyen, M. Carrière, a fait la suggestion au maire Cardin d'aviser les propriétaires à l'avance de travaux prévus à proximité ou sur leur terrain. Lors de la construction d'un abri postal chemin des Carrières, on a empiété, par erreur, sur la propriété de M. Carrière et les travailleurs ont brisé des branches d'arbres. Le citoyen s'est dit satisfait de l'entente pour le dédommager, il suggère toutefois qu'une meilleure planification, incluant les communications auprès des propriétaires touchés, pourrait éviter des coûts à la Municipalité et des désagréments inutiles aux citoyens.

Des apprentis biologistes dans les sentiers

À VOIR
Photos et vidéo
sur le Web



JORDAN DUPUIS

Dans le cadre d'une journée découverte des rapaces du massif et de la flore du sentier écologique le 19 juillet dernier à Prévost, une quarantaine de jeunes enfants de Montréal sont venus explorer la diversité des écosystèmes de la réserve naturelle Alfred-Kelly.

Organisée par Conservation de la nature Canada et la Banque HSBC Canada, cette journée a donné la chance à plusieurs jeunes de 11 à 15 ans du camp estival «la ruelle potagère» de sortir de Montréal pour venir en apprendre plus sur la nature et la biodiversité. Équipés de cahiers à croquis et de manuels d'identification des espèces, les jeunes accompagnés de trois guides de la réserve

Kelly ont pu s'aventurer dans deux parcours différents, soit un sur la flore et l'autre sur la faune. C'est autour du lac Paradis qu'ils ont notamment pu découvrir les habitats naturels de différentes espèces d'animaux tels que la grenouille verte, l'urubu à tête rouge, le pioui de l'Est et le pic mineur.

L'autre parcours visait la diversité biologique de la région, notamment

par l'observation de l'ostryer de Virginie, de la sanguinaire du Canada et des hêtres d'Amérique. Les jeunes ont également appris à reconnaître et distinguer différentes sortes de plantes comme l'arabette à fruits réfléchis et même l'herbe à

puce, ce qui leur évitera de bien malheureuses surprises lors de leur prochaine balade en nature.

Somme toute, «cette journée-nature s'est parfaitement inscrite dans une perspective éducative d'exploration des écosystèmes québécois.

Il s'agissait également d'une occasion pour les jeunes de découvrir les débouchés professionnels dans le domaine de la conservation et de la biologie», nous souligne Georges Fournier, coordonnateur de projets à l'organisme ruelle de l'avenir.

Photo: Diane Brault



Claude Cousineau
Député de Bertrand
Porte-parole de l'opposition officielle pour la famille

197, rue Principale Est, bureau 101
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 1K5
Tél.: 819-321-1676
1-800-882-4757
ccousineau-berr@assnat.qc.ca


ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC



Option MarieJo Comptabilité

Tenue de Livres
Complète ou partielle
et
Aide - Conseils - Supervision

*L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit
pour petites entreprises
et travailleurs autonomes*

Membre des réseaux d'affaires :
- AEDQ - FeLaurentides - RGAP
- Conseillère du RCS (SAGE 50)
Plus de 30 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine

450 822-7138
chicmj@gmail.com



Une Compagnie de TeleTech



**Venez vivre l'expérience ATELKA,
une compagnie de TeleTech**

**Rejoignez notre équipe grandissante des
REPRÉSENTANTS SERVICE À LA CLIENTÈLE**

Vos avantages :

- Formation initiale et continue
- Possibilité d'avancement
- Salaire de base et plan de bonification jusqu'à 16\$/h
- Assurances

Vous êtes :

- Francophone ou bilingue (Fr/Ang)
- Dynamique
- Habile avec l'ordinateur
- Disponible entre 7 h 30 et 22 h 30

Postulez sur atelka.com

**Venez nous rencontrer du lundi au vendredi de 9 h à 15 h
au 500, boul. Des Laurentides, suite 1070, Saint-Jérôme, QC, J7Z 4M2
Tél. 514 448-4905, poste 5511**



- Physiothérapie et ostéopathie
- Acupuncture
- Psychologue

- Médecine de dépistage (Itss, mts, pap test, contraception)
- Massothérapie

- Nutritionniste-diététiste
- Laboratoire d'orthèses et prothèses



CLINIQUE MULTI-SOINS DE PREVOST

2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PRÉVOST

450-224-2189



Séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 août 2017.

Mot de la mairesse

M^{me} Laroche informe le public qu'elle sollicitera un nouveau mandat lors des prochaines élections. Elle cède la parole aux conseillers pour leur rapport mensuel.

Rapport des conseillers

M. Lamarche donne des informations sur la réfection des chemins. La réparation du chemin Godefroy avance bien malgré la nécessité de dynamiter. Réfection à venir: la digue du lac Johanne. Il annonce, aussi, le départ de M. Yves Latour, directeur des services des travaux publics.

Comme promis, il donne quelques statistiques concernant la location des embarcations de l'île Benoit. Une analyse des résultats est à venir puisque la saison n'est pas encore terminée. Sur 33 jours ouvrables, visite de 381 personnes dont trois non-résidents, location de 59 embarcations et finalement, 83 demandes pour la baignade.

M. Serge Grégoire souligne les excellents résultats de la qualité de

l'eau des endroits prévus pour la baignade. Comme à chaque année, des tests d'eau sont effectués par la municipalité.

Gestion des dossiers financiers

Il est convenu d'accepter la liste des comptes payés au 31 juillet 2017 pour un montant d'environ 58 646 \$ et des comptes à payer au montant de 260 207 \$.

Confirmation de la Municipalité de l'adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus pour une durée de cinq ans. Des frais y sont rattachés.

L'entreprise Multi-surfaces Giguère inc. a été mandatée pour l'entretien du terrain de balle-molle qui se fera à l'automne 2017. Une somme de 2 492 \$ (taxes en sus) y est allouée.

Réorganisation des services

Il y aura réorganisation administrative du service des Loisirs, de la Culture et de la Vie communautaire ainsi qu'à la bibliothèque. Pour ce faire, il y aura une augmentation d'heures de la technicienne en

documentation, l'abolition du poste d'assistant aux loisirs et la création d'un poste de technicienne en loisirs.

Loisirs, Culture et Vie communautaire

La liste des cours de nature culturelle et sportive ainsi que les noms des professeurs et écoles, qui les donneront, sera affichée sous peu.

Le conseil a déposé le rapport final de Vélo Québec, projet d'aménagement pour le tronçon du chemin Sainte-Anne-des-Lacs entre le chemin des Cèdres et le country club du lac Marois.

Dans le cadre de l'option B du programme «Demande collective MRC/municipalités», le Conseil municipal autorise la MRC des Pays-d'en-Haut à présenter une demande de subvention auprès du ministère de la Famille et des Aînés pour la réalisation de la démarche MADFA. Par la même occasion, la Municipalité se dotera de sa propre politique des aînés et de son plan d'action. M. Normand Lamarche sera le conseiller au poste de responsable des questions des aînés.

Urbanisme

Il y aura une assemblée publique de consultation le 31 août à 19 h à l'Hôtel de ville.

nécessitent une baisse du niveau d'eau, le ministère de l'Environnement exige une demande de certification d'autorisation (CA). À la période de questions, des précisions furent demandées par M. Pronovost quant à cette demande. On lui précise que les exigences sont telles qu'une demande d'extension leur a été accordée. Il est indéniable qu'il devient urgent de procéder.

Lettre de remerciement, service des Travaux publics

Une lettre de remerciement sera remise à M. Yves Latour pour souligner son excellent travail et ses conseils judicieux tout le long de son mandat. Il quittera la direction de son service le 18 août.

Questions du public

Le centre sportif, projet de la MRC, a été, sans contredit, un sujet très questionné et quelque peu controversé, particulièrement quant au choix de la ville ainsi qu'à son emplacement. M^{me} Laroche indique que les études ont permis de faire un choix plus éclairé. Sa conclusion: «Nous n'avons rien sur notre territoire. C'est un bon apport pour notre municipalité.»

Le projet Vélo-Québec et vitesse – Quelques citoyens demandent des explications supplémentaires. Ce projet permettra, notamment, la cohabitation piétonnière et cycliste et servirait à développer le centre-ville. L'aménagement de ce tronçon sera, aussi, un incitatif pour la réduction de la vitesse qui est une

problématique majeure sur les routes de la municipalité. Qu'en est-il de la surveillance policière? Une suggestion est faite: présenter cette problématique à la MRC. Un besoin de comprendre «l'absence de la présence policière» (une contradiction plus qu'étonnante) qui porte préjudice aux citoyens lorsque l'on considère que la partie la plus importante du budget municipal est allouée à la SQ. Les citoyens insistent pour qu'une intervention immédiate soit faite.

Les taxes – M^{me} Kavanah, inquiète au sujet de ses taxes, fait l'étalage de différents projets qui, selon elle, augmentent les taxes des citoyens. En réponse à son inquiétude, madame la mairesse explique que l'augmentation moyenne des taxes fut de 1 % par année. Tous les projets à long terme se déroulent sur plusieurs années. Ceux-ci permettent de reconstruire certaines structures importantes qui étaient vétustes.

La propreté des terrains – M^{me} Chalifoux présente une problématique pour laquelle il n'y a aucune réglementation: la propreté des terrains privés qui, pour certains, ressemblent à des dépotoirs. C'est un sujet qui fait appel au civisme des gens. Les critères de beauté et de propreté sont très aléatoires. Une suggestion est faite: recommencer à participer au programme «Le Fleuron» ce qui aiderait à sensibiliser les résidents au respect de l'environnement et de leurs voisins.

CÉLÉBRONS EN FAMILLE À SAINTE-ANNE-DES-LACS



CÉLÉBRONS – Grand-père de deux magnifiques jeunes enfants (Jade 20 mois et Léa 3 ans), je sais à quel point le bien être de nos proches nous tient tout particulièrement à cœur. C'est pourquoi la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs convie les citoyennes et les citoyens à une grande célébration de la famille. Les enfants sont à l'honneur; ils seront pompiers d'un jour! La vente de livres, l'exposition de véhicules et l'épluchette de blé d'inde sauront plaire à tous. Je vous invite à participer en grand nombre à la Journée de la Famille samedi le 19 août; pour la programmation voir le site sadl.qc.ca.

LES ÉLECTIONS – En novembre vous serez convoqués à une autre grande célébration de notre vie collective. En effet, l'élection démocratique de vos représentants est, au-delà du devoir civique, une expression fondamentale de nos droits et de la santé de nos institutions. L'indifférence n'est pas une option. D'ici le 5 novembre, c'est l'occasion d'engager le dialogue.

JE SUIS CANDIDAT – J'ai décidé de solliciter un nouveau mandat de conseiller (district 6). Fort de mon expérience, je sais que la gestion des affaires municipales doit être améliorée, tout comme les relations avec les citoyens ainsi que la qualité des services. Ces enjeux me tiennent à cœur.

VOS IDÉES – J'irai à votre rencontre au cours des prochaines semaines. Je souhaite connaître vos attentes, partager vos insatisfactions et entendre vos projets. Surtout je veux mériter votre confiance. Ce sont vos idées qui dictent mes actions de conseiller.



Pour votre bien être et celui de Jade et Léa, parlons nous.

Sylvain Harvey

sylvainharveysadl@gmail.com

Élections municipales de Sainte-Anne-des-Lacs

Les candidats en lice

JACINTHE LALIBERTÉ

Plusieurs annonces ont eu lieu lors du conseil municipal du 14 août, aucune surprise jusqu'à maintenant.

L'équipe de M^{me} Laroche

M^{me} Monique Laroche, mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, annonce sa candidature en vue des prochaines élections. Après maintes hésitations, elle se lance à nouveau dans la course. Sa forte expérience en politique municipale, près de 10 ans comme conseillère en plus de ses quatre années comme mairesse, la pousse à poursuivre sa mission auprès de ses citoyens.

Elle est à compléter son équipe. Plusieurs conseillers ont annoncé qu'ils se présentaient sous sa bannière. Tel est le cas de M. Jean-Sébastien Vaillancourt qui a choisi le district n° 1 et M. Normand Lamarche, le n° 6. M^{me} Luce Lépine et M. Serge Grégoire sont encore indécis quant au choix de leur représentation électorale respective.

Les conseillers indépendants

M. Sylvain Harvey poursuivra comme conseiller indépendant dans le district n° 6. Quant à M. Sylvain Charron, le district n° 1 sera sa préférence. Celui-ci aimerait innover en se présentant comme conseiller indépendant tout en étant appuyé par un groupe de citoyens qui voudraient faire valoir leurs droits.



www.amecq.ca

Une action communautaire!

La fabrique de petits bonheurs

Une garderie éducative qui innove

JACINTHE LALIBERTÉ

Sise au cœur du village de Sainte-Anne-des-Lacs, ceinturée d'une forêt, la garderie La fabrique de petits bonheurs invite à un mode de vie sain et actif qui s'apparente à celui de la maison. Un endroit rêvé pour le développement global de l'enfant.

Deux des fondatrices qui attendent impatiemment les enfants : Anne Garneau et Viviane Loranger-Bolduc



Photos: Jacinthe Laliberté

Un projet réunissant trois femmes pour qui un rêve est devenu réalité après trois ans de travail acharné. Malgré bien des embûches, elles ont réussi à répondre aux différentes exigences des ministères et de la Municipalité, et cela tout en respectant leur idée de départ : créer un lieu pour la famille où elles pourraient fabriquer des petits bonheurs.

Anne Garneau, propriétaire d'un service de garde en milieu familial pendant 23 ans à Sainte-Anne-des-Lacs; Viviane Loranger-Bolduc, une fiscalisteoureuse de la bonne alimentation et, finalement, Magali Roy, naturopathe et professeur de yoga, sont ces trois femmes d'affaires (aussi mères de famille) qui se sont donné comme mission de promouvoir le plein-air et de faire de la nature une partenaire de choix.

Les portes ouvertes auront lieu le 19 août prochain. Quelques 80 enfants allant de quelques mois à l'âge préscolaire : pouponnière (de 3 à 18 mois), groupes multi-âges (de 18 mois à 4 ans) seront attendus. Quant aux enfants d'âge scolaire, de 5 à 12 ans, ils envahiront la

halte-garderie le 1^{er} septembre lors de l'ouverture.

Ceux-ci, transportés en autobus, pourront vivre, après l'école, des activités sportives, artistiques et de plein-air. La halte-garderie, aussi appelée halte-scolaire « verte », présentera un programme éducatif axé sur le respect de soi, des autres et de l'environnement ce qui se marie bien avec la démarche écoresponsable déjà définie dans la mission.

Ces administratrices, quelque peu visionnaires, ont voulu que le concept de leur garderie soit distinct des autres milieux de garde. Ouvrir une cantine au public, durant la journée, tout en offrant une alimentation de choix aux enfants de la garderie, offrir des cours pour la famille dans ses locaux, « la fabrique du mouvement » finalisait le projet par cet apport à la communauté.

En naviguant sur leur site web www.lafabriquedepetitsbonheurs.com vous trouverez des informations complémentaires et cette phrase qui dit tout : « La fabrique de petits bonheurs, c'est un pont entre la famille, la garderie et le village »

Message du président d'élection

Le 5 novembre prochain, tous les citoyens du Québec seront appelés, en même temps, à choisir ceux et celles qui, au cours des quatre (4) prochaines années, auront la lourde tâche d'administrer leur municipalité.

Sainte-Anne-des-Lacs ne fait pas exception à cette obligation. Une élection générale se tiendra donc pour élire un(e) maire(sse) et 6 conseillers(ères) pour diriger la Municipalité.

Le site internet de la Municipalité sera régulièrement mis à jour au cours des prochains mois pour vous donner le maximum d'informations utiles et nécessaires sur la prochaine élection.

Pour la première fois de son histoire la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs sera divisée en districts électoraux. C'est-à-dire que vous voterez pour le(la) maire(sse) et pour seulement 1 conseiller(ère) et non plus les 6 conseillers(ères). Vous pouvez consulter la carte des districts sur le site Internet de la Municipalité. De plus vous devrez aussi voter pour le préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut (le rôle d'un préfet est comparable à celui d'un maire, mais ceci pour une MRC).

Je m'en voudrais de ne pas insister plus particulièrement sur une étape cruciale de la prochaine élection, soit l'inscription des électeurs sur la liste électorale. Lors de chaque élection, il est fréquent de déplorer que plusieurs électeurs ne se retrouvent pas sur la liste électorale et sont, par conséquent, privés de leur droit de vote. Nous vous invitons fortement à vérifier au moment opportun si votre nom apparaît sur la liste électorale et si nécessaire, demander une correction. La liste électorale sera déposée au plus tard le 6 octobre 2017. Par la suite commencera la révision de la liste électorale qui se terminera vers le 24 octobre 2017. Lorsque les dates précises pour la révision de la liste seront disponibles nous les afficherons sur le site internet.

L'exercice du droit de vote est la base de toute vie démocratique.

Le président d'élection,

Jean-François René

SERVICES MUNICIPAUX

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Pour toute info supplémentaire : 450 224-2675, poste 225 ou www.sadl.qc.ca

FÊTE DE LA FAMILLE, LE SAMEDI 19 AOÛT

Une programmation variée impliquant plusieurs services de la Municipalité. Programmation complète dans le bulletin L'Étoile.

PROGRAMMATION DES COURS D'AUTOMNE

TARIFS UNIFORMISÉS ET ACCESSIBLES DANS NOTRE CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉNOVÉ

Les inscriptions seront effectuées en ligne dès le 14 août auprès du Service des Loisirs. Des ententes avec les villes et municipalités avoisinantes nous permettent de vous offrir une gamme intéressante de cours. Surveillez le bulletin L'Étoile pour tous les détails.

ATELIER MÉLI-MÉLO POUR LES ENFANTS DE 2 À 5 ANS

Ces ateliers s'adressent aux enfants de 2 à 5 ans et sont offerts au Centre communautaire par la Maison de la famille. Pour plus d'information, visitez notre site Internet au www.maisondelafamille.com ou contactez-nous au 450 229-3354.

CLUB DE LECTURE POUR AÎNÉS

La Municipalité recherche des personnes qui seraient intéressées à piloter ce nouveau club de lecture. La demande est pour des rencontres de jour.

SERVICE DE L'URBANISME

« PASSE (PAS) PARTOUT ! »

Saviez-vous que les droits de passage pour accéder à un plan d'eau ne sont généralement pas régis par la Municipalité. En effet, la plupart de ceux-ci sont accordés par un propriétaire privé à d'autres personnes.

Pour avoir de l'information sur qui est autorisé à passer sur ces accès vous devez consulter le document notarié disponible au Registre foncier par Internet ou au Bureau de la publicité des droits, à l'aide du numéro inscrit au

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur !

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

contrat du propriétaire du fonds de terrain ou du bénéficiaire. Ordinairement, un droit de passage, comme son nom l'indique, ne donne le droit que de passer et non pas d'y effectuer des travaux ou d'y installer un quai, une table de pique-nique, etc.

La Municipalité n'offre malheureusement pas d'accès aux lacs, hormis par le Parc Irénée-Benoît où l'accès à l'eau peut se faire uniquement par la location d'une embarcation sur place.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

BESOIN DE TERRE DE REMBLAI ?

Si vous désirez obtenir gratuitement de la terre de remblai faites une demande via notre site Internet, www.sadl.qc.ca section vie citoyenne / voirie ou contactez le Service des Travaux publics au 450 224-2675, poste 228. Les demandes sont priorisées en fonction des distances de transports.

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

RÉFLEXIONS ENVIRONNEMENTALES SOUS L'ARDEUR DU SOLEIL

Nous vivons à une époque où la pression que nous, les humains, exerçons sur les ressources de notre planète et de notre territoire, dépassent plus du tiers sa capacité de résilience.

Aussi, l'intérêt que l'on accorde à la nature varie beaucoup selon nos valeurs personnelles, collectives et même politiques. Dans ce contexte, il faut apprécier, observer et comprendre mieux comment vivre avec la nature qui nous entoure et la laisser vivre. Ici prend tout le sens de notre beau slogan « La nature à l'état pur ».

Gardez vos bouquets d'asclépiades = Refuge alimentaire des papillons monarques.

INSPECTIONS DES CONFORMITÉS POUR VOS RIVES = LA TONTE EST INTERDITE EN RIVE !



À la hauteur de Val-Morin, le courant de la rivière nous emportait tranquillement, lors d'une des plus belles journées de l'été, des plaisanciers s'adonnaient à remonter la rivière dans leur voilier



La rivière accueille également plusieurs sortes d'oiseaux comme ces quelques oies qui viennent s'y reposer et profiter pleinement du réconfort qu'elle offre. N'étant pas les seuls à en dépendre, il est d'autant plus important, pour nous, de préserver sa qualité pour que toutes les espèces d'animaux y trouvent un refuge paisible et réconfortant.

La rivière du Nord en kayak

Votre rivière, mon ave

JORDAN DUPUIS

La rivière du Nord est un joyau absolument magnifique, que les gens des Laurentides peuvent se vanter, sans gêne, d'avoir sur leur territoire. En plus d'être la source principale d'approvisionnement en eau douce pour la majorité d'entre eux, notamment pour les gens de Saint-Jérôme, la rivière devient un attrait touristique de plus en plus incontournable pour les touristes et les vacanciers qui visitent la région. Avec quelque 7 000 truites ensemencées chaque année, la rivière attire des pêcheurs de partout dans le monde, qui en plus de venir pratiquer leur activité de prédilection, peuvent admirer toute la splendeur de ces paysages à couper le souffle.

Plusieurs autres s'y baignent et naviguent en kayak.

Le stage que m'a offert le... seulement, permis de couvrir la région, mais avant tout d... qui est le véritable centre n... C'est lors d'une sortie en ka... porter dans les bras de la riv... pu être témoin de toute sa b... ce qu'elle représente pour le... méconnue de certains, la... bijou pour tous, ce pour qu... pectée et entretenue.



HYUNDAI

ST-JÉRÔME

DEPUIS PLUS DE **30** ans à votre service

INCLUANT L'ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS!*

Sur modèles sélectionnés.

SUPER LOCATION

SEULEMENT **33** MOIS*

Sur modèles sélectionnés.

† Sur jusqu'à 820 litres d'ici le 31 déc. 2017 ▼ à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf Hyundai avant le 31 août 2017. Voir le concessionnaire pour les détails.

79 ¢/L

HYUNDAI Esso

Payez aussi peu que

Tucson 2.0L à traction intégrale 2017

En location à partir de:

79 \$ par semaine

Location 33 mois* (163 semaines)

0 \$ comptant

0 % taux d'intérêt

- Caméra de recul
- Bluetooth®
- Sièges avant chauffants

GARANTIE 5 ANS* Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km

Modèle Ultimate montré*

Modèle Ultimate montré*

Elantra GL automatique 2017

En location à partir de:

59 \$ par semaine

Location 33 mois* (163 semaines)

0 \$ comptant

0 % taux d'intérêt

- Détecteur d'objets dans l'angle mort
- Climatiseur
- Caméra de recul

RABAIS MILITAIRES Recevez jusqu'à 1 500 \$ en ajustement de prix* Détails sur militaire.hyundaicanada.com

HYUNDAI SAINT-JÉRÔME

450 432-4252

Mtl : 450 979-2511

15

39

16600, Montée Guénette, Mirabel

OUVERT

Lundi au jeudi, de 9h à 21h

Vendredi, de 9h à 17h

www.hyundaistjerome.com

aventure

, d'autres comme moi, y

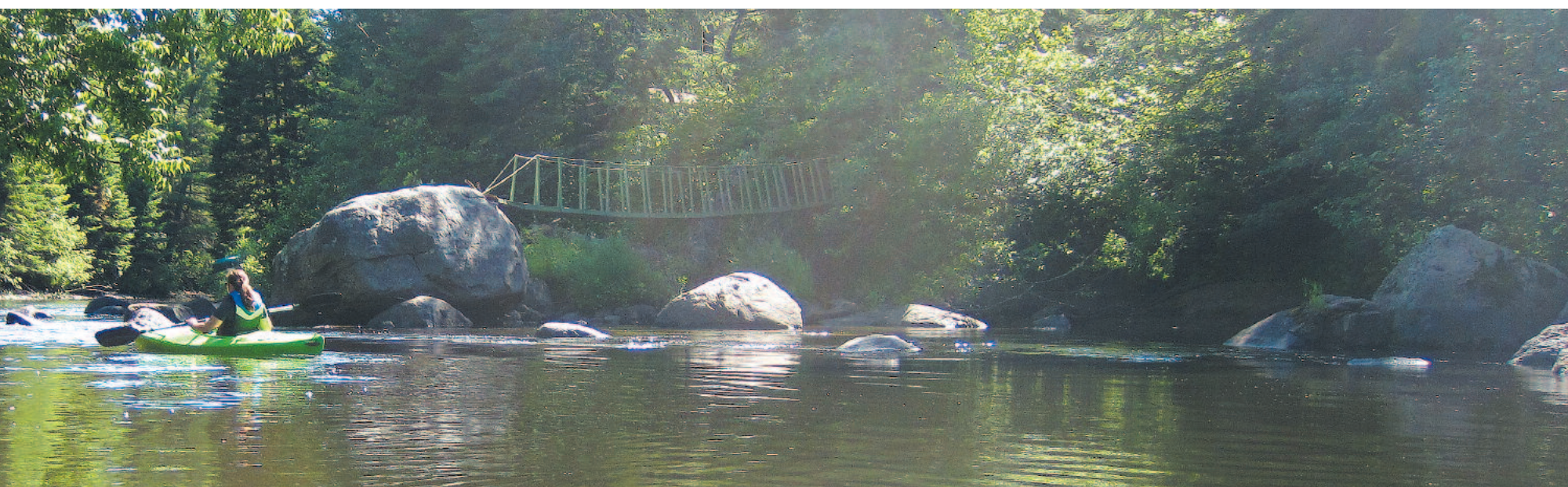
Journal cet été m'a, non
ir divers événements de
e découvrir cette rivière
évralgique de la région.
yak, où je me suis laissé
vière que j'ai finalement
beauté et de comprendre
es Laurentidiens. Parfois
rivière du Nord est un
oi elle se doit d'être res-



Quelques touristes français qui me suivaient au loin en kayak le long de notre parcours jusqu'au lac Raymond, une première expérience marquante pour eux qui ont pu découvrir des paysages marquants.



Rendu au milieu du lac Raymond, nous nous sommes arrêtés quelques instants pour apprécier toute la richesse du paysage à couper le souffle, toute une expérience qui est à faire et à refaire.



**Journée dépistage
pour les problèmes
d'apprentissage
et de
comportement**

**samedi 19 août 2017
entre 9 h et 15 h**
(sur réservation seulement)
450.996.0953

Pour les enfants entre 5 et 10 ans
Événement sur donation volontaire

**CENTRE
EFFET
PAPILION**
SANTÉ GLOBALE ET NEURODÉVELOPPEMENT

2955, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, QC J0R1T0

**MAGNIFIQUES
CONDOS DE VILLE À PRÉVOST**

Phase #1 : 100% vendu – Phase #2 : 80% vendu
Phase #3 : Début de construction à la fin octobre
et livraison en avril, mai et juin 2018

**Ne manquez
pas cette
chance !**

**4 1/2 disponibles
à partir de 177 950\$**

Construction de qualité • Très éclairé • Orientation ensoleillé
• Près des services • Investissement de valeur
• Abri d'auto + 2^e stationnement • Frais mensuels de 100\$

**Une visite aux UNITÉS DE
LA GARE vous convaincra !**

Tél: 514-979-5237
1298, rue du Vallon, à Prévost

LES UNITÉS DE LA GARE

ENDROIT TRANQUILLE, ENTOURÉ DE VERDURE...

Unique en son genre!

Symposium de peinture de la Gare de Prévost

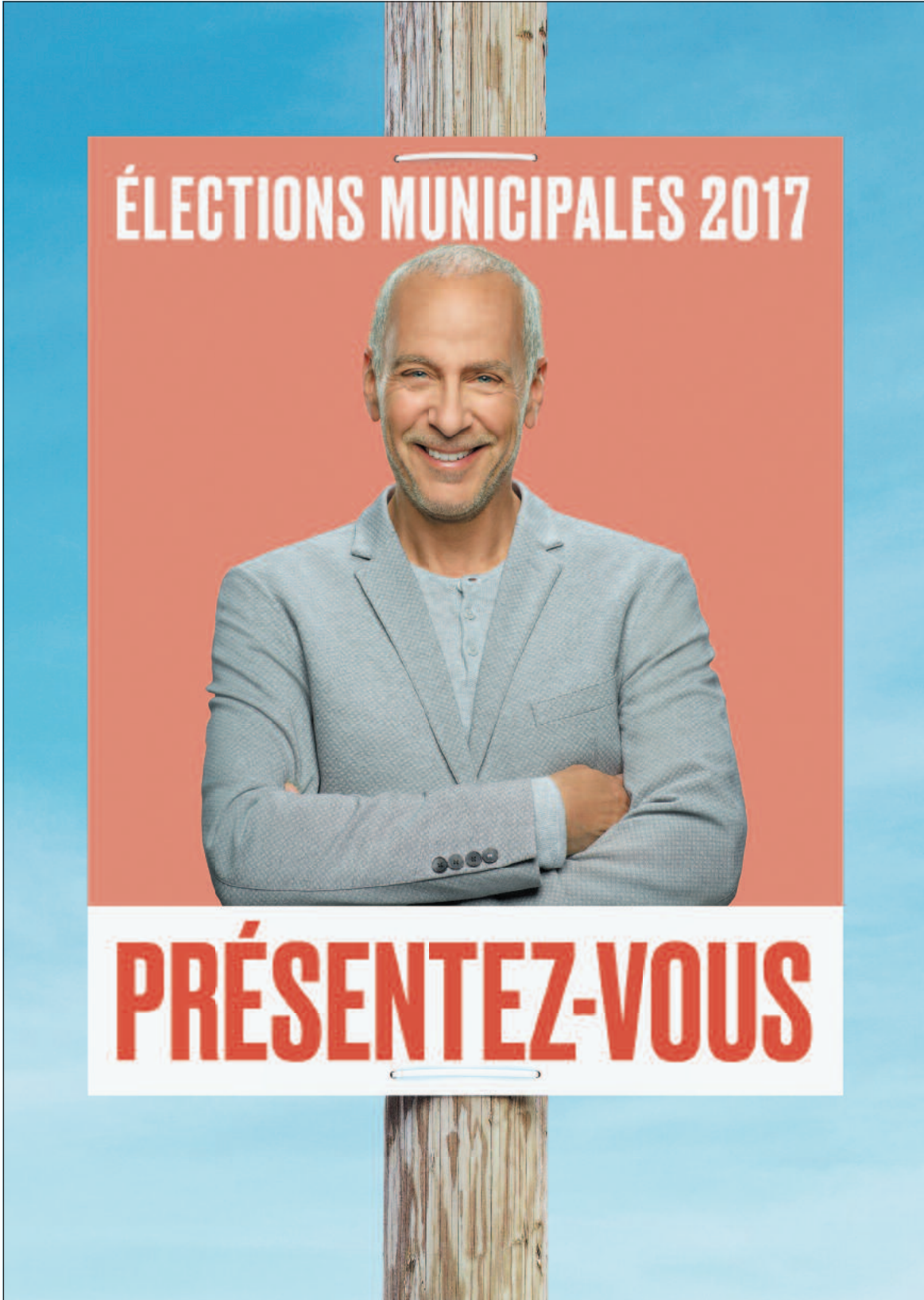
Une 20^e édition très colorée

JORDAN DUPUIS

Pour une 20^e année de suite, la gare de Prévost a accueilli le symposium de peinture où plus de 80 artistes peintres venant d'un peu partout au Québec ont pu exposer leurs œuvres.

Le symposium s'est déroulé dans une ambiance accueillante et amicale où les peintres ont pris le temps d'expliquer leurs œuvres, leurs techniques

et leurs inspirations du moment aux visiteurs. La grande variété de styles de peinture a même poussé les peintres à visiter les expositions de leurs confrères pour échanger sur les différentes méthodes et procédés qu'ils uti-



LA VIE MUNICIPALE A BESOIN
DE GENS ENGAGÉS

presentezvous.gouv.qc.ca

ENSEMBLE 
on fait avancer le Québec

Québec 



Mireille Béland, de Piedmont, et Caroline Marcant, de Montréal

lisent. C'était également l'occasion idéale pour de nouveaux artistes de venir exposer leurs œuvres afin d'avoir une première impression du public et d'en apprendre plus auprès des exposants plus aguerris.

La remise des prix

Le prix de la relève a été remis à Caroline Marcant, de Montréal, qui expose ses œuvres au symposium depuis maintenant trois ans. «Caroline n'a cessé de progresser dans un style qui est pourtant bien difficile, soit l'abstraction», nous dit M^{me} Depont, organisatrice de l'événement. La gagnante s'est alors dite très heureuse de cette belle reconnaissance: «Trois ans de bonheur, trois ans de plaisir, et encore beaucoup d'années devant moi où j'espère pratiquer la peinture, évoluer et grandir grâce au public que je tiens à remercier».

Le prix spécial 20^e anniversaire a été remis à Jean-Yves Mercier, de Val-David, qui a un style de peinture qui rappelle celui des tout premiers peintres nous dit M^{me} Depont. «Ce dernier peint avec des pigments naturels qu'il va chercher lui-même dans la nature, c'est un travail extraordi-

naire, son œuvre est cohérente et on reconnaît bien ses couleurs et son style», rajoute-t-elle.

Le choix du public a été remis à Mireille Béland de Piedmont avec une magnifique représentation d'une jeune pianiste. Finalement, deux artistes ont chacun fait don d'une de leurs œuvres, il s'agit de Colette Lamour, de Saint-Sauveur, et Claude Lasalle, de Grenville-sur-la-Rouge. Ces deux œuvres ont été remises à deux bénévoles de l'événement, tirés au sort, il s'agissait alors de Jean-Pierre et Gisèle.



Le prix spécial 20^e anniversaire, a été remis à Jean-Yves Mercier, de Val-David

Un lieu de **projection** au cachet unique,
au coeur des **Laurentides** !



Où le **documentaire** québécois trouve sa place.
Où nous en discutons avec ses créateurs !

www.cineclubprevost.com 

Le groupe Star 80's Rythmé et coloré!

CAROLE BOUCHARD

**Vous doutez qu'un per-
son d'église puisse se
transformer en scène et
y accueillir un groupe
coloré et dynamique qui
interprète des chansons
des années 1980? Alors
bienvenue en 2017 sur le
parvis de la salle Saint-
François-Xavier!**

Le groupe Star 80's présentait, le jeudi 10 août dernier, une prestation qui a animé le public de tous âges; les enfants comme les têtes blanches n'ont pas résisté à danser sur les airs connus de Prince, Madonna, Cindy Lauper, Boy George et plusieurs autres. Le spectacle était un feu roulant de chansons et chorégraphies de 90 minutes magnifiquement réussi par les quatre chanteurs et les trois musiciens.

La température était idéale et la soirée a réuni plus de 200 personnes qui sont parties enchantées de leur soirée.

Ce spectacle en plein air était gratuit et offert par la Ville de Prévost dans le cadre des Jeudis culturels.



Des costumes très colorés et des chorégraphies qui accompagnaient chacune des chansons, c'était difficile de résister et de ne pas danser!

INVITATION

Épluchette de blé d'Inde

de vos députés
Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord)
et Marc Bourcier (Saint-Jérôme)

*Il me fait plaisir de vous inviter à notre
épluchette de blé d'Inde*
LE DIMANCHE 27 AOÛT 2017
11h à 17h

Cabane à sucre Bouvrette
1000, rue Nobel, Saint-Jérôme
Confirmez votre présence **AVANT LE 23 AOÛT**
à rheal.fortin@parl.qc.ca ou 450 565-0061
Maïs GRATUIT (3 par personne) / breuvages et hot-dogs
en vente sur place

RHÉAL FORTIN
Député de Rivière-du-Nord

161, rue de la Gare
Bureau 305
Saint-Jérôme (Québec)
J7Z 2B9
Téléphone : 450 565-0061
rheal.fortin@parl.gc.ca
Suivez-moi
sur Facebook et Twitter

OFFRE D'EMPLOI – PERSONNEL ÉLECTORAL ÉLECTION GÉNÉRALE MUNICIPALE 2017

La Ville de Prévost est à la recherche de personnes qualifiées et fiables pour combler les différents postes disponibles pour l'élection générale municipale de 2017.

Les candidats doivent être disponibles pour travailler le jour du vote par anticipation (29 octobre 2017) et le jour du scrutin (5 novembre 2017). Les candidats doivent également être disponibles pour une formation en soirée au mois d'octobre.

**Laurent Laberge, avocat
Président d'élection**

LES CANDIDATS INTÉRESSÉS SONT INVITÉS À FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE :

- En personne ou par la poste : 2870, boul. du Curé-Labelle, Prévost (Hôtel de Ville), J0R 1T0
- En ligne : www.ville.prevast.qc.ca sous les onglets Services municipaux > Greffe > Élection générale 2017
- Par courriel : election2017@ville.prevast.qc.ca

À la recherche du mot PERDU

Solution page 19

Par Odette Morin

Placez dans la grille la première lettre de la réponse de chaque énigme.

Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

- 1 – Ma capitale est Ajaccio.
- 2 – Partie du monde qui comprend l’Australie et des groupes d’îles du Pacifique.
- 3 – Fleuve né en Suisse, il rejoint la Méditerranée.
- 4 – Bangkok est sa capitale.
- 5 – Pays des grandes pyramides.
- 6 – Ville de Suède qui s’étend sur des îles et des presque îles.

Mot (ou nom) recherché : C’était un conquistador.

1	2	3	4	5	6

- 1 – Relatif au Moyen Âge.
- 2 – Celle de Damoclès est un danger qui plane sur quelqu’un.
- 3 – Exerce le pouvoir souverain dans une monarchie.
- 4 – Outrage à un prince, un crime... – majesté.
- 5 – Image sacrée.
- 6 – C’était la classe sociale de l’aristocratie.

Mot (ou nom) recherché : Personnage de magicien des légendes celtiques.

1	2	3	4	5	6

MOTS CROISÉS												Odette Morin
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution page 19

par Odette Morin, août 2017

Horizontal

- 1- Pas du genre à abandonner.
- 2- Grosses mouches - Mercure.
- 3- Ce n'est pas un tortillard - Argon- Verbe de droit.
- 4- Île dans l'Arctique canadien.
- 5- Un anglais - Xénon - Coutumes - Adverbe.
- 6- Poisson d'eau douce - Costaud.
- 7- Vit peut-être à Mascate - Qui provient.
- 8- Mesure chinoise - Chinois.
- 9- Crevassé - Mer et roi.
- 10- Pas désuet - Érucation - Préposition.
- 11- Ancêtre du PQ - Imitent
- 12- Il peut être difficile d'en sorti r- Lasse.

Vertical

- 1- Proviennent d'une ressource non-renouvelable.
- 2- Pour améliorer les conditions de travail - Id est.
- 3- Littoral du golfe de Gènes - Métal.
- 4- Police nazie - Façon de vendre.
- 5- Leurs machoires sont en métal - Eau suisse - Personnel.
- 6- Diversifié - Lémurien.
- 7- Article arabe - Tumeur osseuse.
- 8- Renommés - Pronom.
- 9- Fait la peau - Parcouru.
- 10- Ce dit à un proche - Qui peuvent encore servir.
- 11- Sujet - En Italie.
- 12- Pour détacher les grains - Règle.

Le village de Shawbridge

SHAWBRIDGE, Q.C.



BENOIT GUÉRIN

Le village de Shawbridge (Prévost), vue des environs de l'actuel manoir L'Émeraude, dans les années 1940. On remarque à gauche la gare de Prévost et au fond la piste de ski du Big Hill sur la terre des Richer. À droite au loin on reconnaît les petits chalets de la famille Morin sur le flanc de la montagne dans le vieux Prévost. – Carte postale : collection privée de l'auteur.

Nos sorties et activités à venir



MICHELINE ALLARD

Les vacances sont presque terminées. Pensons à reprendre nos activités à compter du 5 septembre pour l'aquaforme et le bingo ainsi que le prochain souper/danse le 9 septembre. Pour plus de détails, consultez le pamphlet du Club ou le site de la Ville sous « ville.prevost.qc.ca/ainés »

M^{me} Manon Lareau reçoit le gâteau anniversaire qui lui est offert par Victoria Leblanc-Romero, pâtissière à l'épicerie IGA famille Piché. André Gagnon, un vétérinaire du Club Soleil supervisait avec sérieux le joyeux évènement.



Photo : Michel Fortier



MANON CHALIFOUX – SOMMELIÈRE ET CONSEILLÈRE EN VINS

Pour voir une dégustation à la chronique de Cogeco TV sur les produits du Québec avec Manon Chalifoux (aussi sur Youtube)

Le bien-vivre du mois d'août

Le mois d'août est un de mes mois préférés, pourquoi? Parce que les nuits fraîches m'apportent des nuits de sommeil réparateur, les matins clairs et encore engourdis de la fraîcheur de la nuit donnent une dimension différente au chant des oiseaux, les journées chaudes sans charge d'humidité me permettent de faire mes activités quotidiennes sans effort et le soir venu, on peut faire un p'tit feu et veiller dehors sans que les moustiques viennent gâcher notre plaisir!

Et pour ajouter à ce bien-être, voici deux vins qui sont synonymes de plaisir! Du Portugal, un vin blanc provenant de l'Alentejano : Dez Tostoes (Dix Centimes). Pour la petite histoire, ce vin fait un rappel historique : le 19 janvier 1919, le drapeau royal bleu et blanc fut brandi comme un acte provocateur envers la restauration de la monarchie qui avait été abolie en 1910. En vue du retour de la couronne, la monnaie «Tostoes» fut créée pour substituer le «reis». Finalement, la monnaie ne vit ja-



mais le jour, la révolution échoua et la république fut restituée le 23 février. Et dans les faits, ce vin issu du cépage autochtone antao vaz est jaune pâle, limpide et brillant, un vin sec et vif aux arômes de pommes fraîches ainsi que de légères notes grillées. Le vin est élevé pendant six mois en fût de chêne français et américain pour donner une texture ample et soyeuse. Un vin de plaisir pour accompagner les viandes blanches grillées et légèrement gratinées. **Dez Tostoes 2016, Vinho Regionale Alentejano à 19,60\$ (13286837).** En rouge, un arrêt en France dans la région du Rhône en appellation Côtes-du-Rhône Villages Plan de Dieu. L'ap-



pellation Côtes-du-Rhône Villages regroupe environ 95 communes, 38 d'entre elles peuvent inscrire le nom de la commune, dans ce cas-ci Plan de Dieu (2005). Issu de grenache (65%), syrah (30%) et mourvèdre (5%), chaque cépage est vinifié séparément pour ensuite être assemblé, suit un affinage de six mois en cuves inox. Ce vin de Gabriel Meffre offre une robe rubis violacé, limpide et brillante ainsi que des arômes de fruits rouges, d'épices. En bouche, ce vin est sec et vif, les tanins sont présents sans astringence ou amertume. La persistance, la fraîcheur et l'élégance s'allient pour assurer plaisir et bonheur à nos papilles. **Saint-Mapalis 2015, Côtes-du-Rhône Villages Plan de Dieu à 18,95\$ (13286829).**

Il pleut, il pleut, plantons!

COMITÉ CULTIVONS VAL-DES-MONTS

À l'école Val-des-Monts, tout le monde met la main à la terre! C'est par une belle journée de pluie, le 16 juin dernier, que plus de 300 élèves ont procédé à la plantation de semis dans un tout nouveau potager situé devant l'établissement d'enseignement.

Des parents bénévoles regroupés au sein du comité Cultivons Val-des-Monts ont aidé à la réalisation de ce projet qui a pu être réalisé par et pour les élèves. Dans un esprit de permaculture, des bacs de bois contenant

toutes sortes de plantes potagères: légumes, fines herbes et fleurs mellifères agrémentent maintenant la façade de l'école.

«C'est avec beaucoup d'intérêt et d'entrain que les enfants ont participé à la réalisation de ce jardin» confie Anne Béique, une maman à la tête de ce comité. Par la richesse de ses contenus, le potager contri-

bue à une multitude d'apprentissages. Les enfants ainsi plongés dans l'univers complexe et stimulant du jardinage peuvent découvrir les secrets et beautés du monde vivant. Cet apprentissage a d'ailleurs débuté en avril avec la réalisation de semis. Une activité ludique a permis aux élèves d'explorer le cycle de croissance des légumes.

Ce projet a pu compter sur la contribution financière de partenaires locaux tels que la Ville de Prévost, le centre de rénovations Patrick Morin, la boulangerie Lafayette et le Club optimiste de Prévost. Le Comité souhaite également souligner la collaboration des parents bénévoles ainsi que les enfants du camp de jour de Prévost qui ont procédé à l'arrosage durant la période estivale.

L'automne s'annonce riche en activités pour les enseignants et les élèves, notamment au cours de la récolte où le plaisir de bien manger sera au rendez-vous. Bon appétit!



Photo courtoisie



Photo courtoisie

De gauche à droite, avant: Assistant-entraîneur Luc Perras, Jérémy Viau, Alexandre Raymond, Hans Schommer, Damien Perras, Gabriel Charest, Charles Sylvain, Philippe Guay, Gérant Yanick Lemire. Arrière: Entraîneur Jonathan Charest, Assistant-entraîneur Alexandre Guay, Alex Bradshaw, Julien Lemire, Alycia Chiurillo, Loïc Boudreault, Dominic Audet, Assistant-entraîneur Christian Schommer.

Soccer en santé dans les Laurentides

Le Dragon FC Boréal remporte l'or!

JONATHAN CHAREST

Le Dragon FC Boréal U10M D3 est le grand gagnant au soccer du Festi-Tour National de Magog 2017.

Après avoir subi son premier revers de la saison (5-0) lors de son premier match contre Phénix-des-Rivières U10MD2 de Québec, l'équipe a su se regrouper et a gagné tous ses matchs par la suite pour se retrouver en finale de nouveau contre Phénix-des-Rivières U10MD2! Après 40

minutes de jeux, la marque était de 1-1, deux périodes de prolongation de cinq minutes plus tard, le pointage était toujours de 1-1. Les jeunes joueurs ont finalement marqué quatre buts contre deux en tir de barrage pour ainsi remporter l'or dans la catégorie U10M A-2.

Il est à noter qu'ils ont aussi remporté la première place dans le cadre du Challenge printanier de Mirabel en début de saison. Avec une fiche de neuf victoires en autant de matchs en saison régulière, ils sont considérés comme la meilleure équipe de leur division dans les Laurentides. L'équipe sera de passage au tournoi National de soccer de l'Assomption à la fin août.



Alycia Chiurillo, n° 57, mène le ballon pour le Dragon



Les Dragons Philippe Guay et le goalier Damien Perras en action

Photo courtoisie

Photo courtoisie

CONCOURS DÉFI

Odette Morin

Amusez-vous et courez la chance de gagner, tous les mois, une carte-cadeau d'une valeur de 30\$ à la librairie Renaud-Bray en participant au concours DÉFI.

Charade

- Mon premier est le petit de la vache.
- Mon deuxième est la onzième lettre de l'alphabet.
- Mon troisième - est une sphère

faite d'une pellicule d'eau savonneuse remplie d'air.
- Mon quatrième est le mélange gazeux que nous respirons.
- Mon tout est l'ensemble des mots d'une langue.

À la recherche du mot perdu

Placez dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme, vous obtiendrez ainsi le mot recherché.



- 1 - C'est un « mort-vivant ».
- 2 - On peut capter celle du soleil avec des panneaux solaires.

3 - Personne qui guide un troupeau de moutons vers les pâturages en montagnes.

4 - On en prend généralement trois par jour.

5 - Traverse le ciel avec fracas durant un orage.

Mot recherché: C'est un équidé.

Qui suis-je?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

- 1 - Je suis un État (pays) d'Amérique centrale entre le Costa Rica et la Colombie.
- 2 - Mon canal (qui compte 6 écluses) permet de relier les océans Pacifique et Atlantique.
- 3 - Ma langue officielle est l'espagnole et ma monnaie est le balboa.

COUPON-REPONSE

CONCOURS DÉFI Août 2017

Charade

À la recherche du mot perdu

Qui suis-je?

Nom _____
Ville _____
Âge _____ Tél: _____

Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour déposer votre coupon-réponse dans la boîte du concours DÉFI à la bibliothèque Jean-Charles Desroches de Prévost au 2945, boul. du Curé-Labelle; ou postez-le aux Éditions Prévotoises, concours DÉFI, C.P. 603, Prévost, Qc., J0R 1T0 ou par courriel defi@journaldescitoyens.ca.

Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Toutes les réponses y seront aussi publiées. Le concours est ouvert à tous les jeunes (18 ans et moins) des municipalités desservies par le Journal, c'est-à-dire: Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne, et les fac-similés sont acceptés.

La gagnante du DÉFI de juillet est Maude Huot, 14 ans de Prévost.



CLUB Ado Média

RÉPONSES DE JUILLET 2017

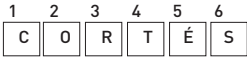
CHARADE:
Rue - Mi - Nez = Ruminer

MOT RECHERCHÉ: 1 2 3 4 5
T I T A N

- 1 - Toile (s)
- 2 - Îles
- 3 - Tamia
- 4 - Arc-en-ciel
- 5 - Neptune

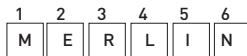
Qui suis-je? La Bulgarie

À la recherche du mot perdu



- 1 - Corse
- 2 - Océanie
- 3 - Rhône

- 4 - Thaïlande
- 5 - Égypte
- 6 - Stockholm



- 1 - Médiéval
- 2 - Épée
- 3 - Roi ou reine

- 4 - Lèze
- 5 - Icône
- 6 - Noblesse

Mots croisés - Odette Morin



L'Orchestre Métropolitain dans toute sa splendeur

JORDAN DUPUIS

L'Orchestre Métropolitain de passage au Festival des arts de Saint-Sauveur (FASS) a su ravir les spectateurs qui ont passé à travers toute une gamme d'émotion en s'abandonnant aux plus belles mélodies conduites par le chef d'orchestre, Nicolas Ellis.

Dès le lever du rideau, le public a réservé un accueil triomphal à la troupe de musiciens et au chef invité et étoile montante, Nicolas Ellis, notamment lauréat du prix Heinz Unger 2015, décerné par le Conseil des Arts de l'Ontario. Avec un public

déjà conquis par cet orchestre de grand renom au niveau national et international, la troupe a interprété trois pièces marquantes du XIX^e siècle qui, pour M. Ellis, rappelaient son passage dans les Laurentides, car elles représentent bien les magnifiques paysages et la nature de la région, nous dit-il d'entrée de jeu.

Les Hébrides, de Felix Mendelssohn-Bartholdy a été la première pièce interprétée durant la soirée. Celle-ci nous a fait voyager à travers l'Europe pour nous ramener en Écosse, où Mendelssohn en a tiré son inspiration lors d'une visite à la grotte de Fingal dans une petite île rocheuse et isolée. Aussi mystérieuse que grandiose, cette pièce nous fait revivre tous les moments marquants de ce voyage mémorable.

La tempête, de Piotr Ilyitch Tchaïkovski a été la deuxième pièce interprétée. Créée en décembre 1873 à Moscou, cette œuvre a été inspirée de l'histoire de *Roméo et Juliette* de Shakespeare. On y retrouve alors le thème de l'amour, mais aussi le pas-



Photo : François Goupil

sage d'une tempête acharnée qui nous rappelle la force incroyable de la nature, mais qui laisse place au calme et aux chants des oiseaux par la suite. Cette interprétation sublime n'a laissé personne indifférent dans la salle, les grands sourires se propageaient au rythme effréné de la mélodie.

La dernière œuvre présentée était la très célèbre *Pastorale* de Ludwig van Beethoven, composée en 1808 à Vienne. Celle-ci nous montre toute la splendeur de la nature et des différents paysages qui s'enchaînent les uns après les autres.

La soirée s'est terminée avec une longue ovation du public, complètement conquis par l'Orchestre qui a su représenter la nature et sa force comme une invitation au respect de celle-ci.

L.A. Dance Project débarque à Saint-Sauveur

JORDAN DUPUIS

Une foule fébrile à l'idée de voir performer devant eux la jeune troupe de *L.A. Dance Project* était présente le 2 août dernier sous le grand chapiteau du Festival des arts de Saint-Sauveur. Quatre chorégraphies ont permis aux spectateurs de basculer et de s'abandonner dans l'univers de ces jeunes danseurs impressionnants et inspirants à bien des niveaux.

Dirigé par le chorégraphe de renom, Benjamin Millepied, la troupe voit le jour durant l'été de 2012 et connaît un succès retentissant. En l'espace de quelques années seulement, elle a su attirer les foules de tous les âges, en plus de se lancer dans plusieurs tournées mondiales.

Conquis dès la première œuvre, inutile de dire que les spectateurs ont grandement apprécié l'athlétisme remarquable de ces jeunes danseurs et la fluidité des mouvements qui semblaient être calculés au millimètre près. Les spectateurs ont pu être témoins de la diversité dans les techniques de danse de chaque des danseurs qui exprimaient des émotions différentes. Nous avons pu admirer de la complicité et de la chimie qu'ils avaient sur scène, notamment au niveau du jeu de séduction entre les danseurs, ce qui rendait le tout encore plus attachant.

Ce spectacle a réussi à marier des styles de danse plus classiques avec des styles plus contemporains permettant ainsi de plaire à un plus large éventail de personnes et où chacun peut découvrir un nouveau style, nous dit un des chorégraphes lors de la période de questions. Le fait d'interpréter plusieurs pièces classiques de danse a un bel effet de contraste et



Photo : François Goupil

de complémentarité avec le style plus contemporain rajoute-t-il.

La dernière pièce était particulièrement frappante, car elle mettait en vedette les huit danseurs de la compagnie qui ont livré un puissant message relativement à cette société qui nous impose un certain conformisme. Pour exprimer cela, six danseurs se livraient à une seule et même routine de danse où tous les mouvements étaient synchronisés de façon quasi mécanique, tandis que les deux autres danseurs, plus excentriques, s'exprimaient de façon très aléatoire dans leurs mouvements et styles de danse. C'est alors qu'une confrontation entre ces deux groupes à eue lieu où les six tentaient tant bien que mal de ramener au pas ces deux déviants, tandis que ceux-ci se débattaient féroceement pour ne pas faire partie de se moule.



AVIS PUBLIC

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 601-48

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Qu'à la suite de l'assemblée de consultation publique tenue le 1^{er} août 2017 à la salle Saint-François-Xavier, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement portant le numéro 601 48 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Agrandissement de la zone P-250 à même une partie de la zone C-249 – 2880, boulevard du Curé-Labelle) initialement approuvé sous le premier projet de règlement 601-48.

1. OBJET DU RÈGLEMENT

Que l'objet du règlement est :

- 1. D'agrandir la zone P-250 à même une partie de la zone C-249 afin de permettre les usages du groupe « public et institutionnel » sur le lot 2 225 596 et y assujettir les normes correspondantes;

2. DISPOSITION SUSCEPTIBLE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Que ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin qu'une disposition du règlement soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

La disposition du second projet de règlement numéro 601-48 susceptible d'approbation référendaire est la suivante :

ARTICLE 2

L'annexe 1 intitulée « Plan de zonage » est modifiée par l'agrandissement de la zone P-250 à même une partie de la zone C-249.

Le tout, tel que montré à l'annexe « A » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. SITUATION APPROXIMATIVE DE LA ZONE CONCERNÉE ET DES ZONES CONTIGUËS

Zone concernée : C-249

Zones contiguës : P-250, C-248, C-251, H-247



4. VALIDITÉ DES DEMANDES

Que pour être valide, toute demande doit :

- 1. indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- 2. être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la

majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;

- 3. être reçue à l'hôtel de ville au 2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost, au plus tard le 25 août 2017 à midi.

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE

Qu'est une personne intéressée :

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 14 août 2017 :

- Être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et depuis 6 mois au Québec ;
- OU
- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois ;

De plus, pour tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants, une personne comme étant celle qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas de toute personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 14 août 2017, a le droit de signer la demande et d'être inscrite sur la liste référendaire. Cette résolution doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus à l'hôtel de ville.

6. ABSENCE DE DEMANDE VALIDE

Que les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 601-48

Que le second projet de règlement numéro 601-48 ainsi que la description ou illustration de la zone concernée et des zones contiguës peuvent être consultés à l'hôtel de ville au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost sur les heures d'ouverture de bureau et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. L'illustration est également disponible sur le site web de la Ville.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 17^e JOUR DU MOIS D'AOUT DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

M^e Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint



Août et septembre à la gare

LINDA DESJARDINS

Exposition permanente

Août – Nous exposons les œuvres de Mireille Béland gagnante du prix Choix du Public au 20^e Symposium de Prévost. Mireille a, depuis son adolescence, consacré son temps libre à l'apprentissage et à la pratique du dessin et de la peinture. Autodidacte, elle débute en maîtrisant rapidement le dessin aux crayons de plomb et de couleur dessinant le visage des personnes qui l'entourent. Rapidement, le choix de nouveaux médiums et ses intérêts l'ont orienté vers des cours de formation plus approfondie afin de maîtriser la peinture à l'acrylique, à l'huile et de technique mixte. Artiste de son temps, on peut lire dans son regard une envie de peindre la nature humaine dans un style artistique qui se situerait davantage entre le figuratif et l'abstrait, essentiellement pictu-



Mireille Béland

ral et de formes stylisées. Le choix unique du visage féminin s'impose à elle, avec l'infinité de possibilités esthétique et émotionnelle qu'il offre. Le regard prend forme avec rapidité et énergie. Tout passe par la beauté des yeux. Chacune de ses créations saura vous épa-ter par sa beauté et par son regard. Les yeux vous parleront et sauront attirer votre regard. www.mireillebelandartistepeintre.com

Septembre – Voici Nabz artiste peintre; son parcours artistique s'est étendu sous presque tous les médiums possibles (sérigraphie, dessin, photo, montage, peinture...) jusqu'à ce qu'elle trouve l'amour avec un grand A: la peinture sur bois, l'acrylique et l'aérosol. On peut d'ailleurs



Nabz

percevoir dans ses toiles certains clins d'œil aux autres médiums ou styles artistiques. Les trames d'impression et le pochoir en sont un exemple. Ces derniers rappellent la sérigraphie, qui a été un coup de cœur pour elle à l'université, ainsi que le «street art» qui la fascine depuis son tout jeune âge. www.nabzart.com.

Activités

Le 19 août, la Ville de Prévost organise sur le site de la gare, *Le grand carnaval de Prévost*. Pour plus d'information voir le site www.villeprevost.qc.ca.

Par la même occasion, lorsque vous passez à la gare, vous pouvez devenir membre ou renouveler votre carte de membre au coût de 10 \$! Votre contribution pour garder la gare ouverte est indispensable et fort appréciée, de plus elle vous permet de louer nos locaux à un tarif préférentiel.

Vous avez besoin d'une salle pour un événement! Saviez-vous que vous pouvez louer la salle de la gare? Téléphonez-nous et c'est avec plaisir que nous répondrons à vos questions.

Nous vous attendons nombreux pour venir déguster muffin, café ou thé et nous avons le WIFI gratuit! Pour toute information, téléphonez-nous au 450-224-2105, du lundi au dimanche de 8h30 à 16h30 ou par courriel à garedeprevost@gmail.com.



Sur la route de Lise Pinard

La route des Gerbes d'Angelica

LISE PINARD

Par un beau dimanche après-midi, direction Mirabel; je veux surprendre le trio Brasil composé de Raoul Cyr, Bernard Ouellette et Richard Leduc qui se produit dans les jardins des Gerbes d'Angelica. Quelle découverte!

La route champêtre qui nous y conduit offre des paysages de pure beauté. En pénétrant sur le site, on se demande comment ces jardins ont pu prendre forme.

C'est le résultat de dix années de recherche et le travail d'une communauté de vingt personnes réunies en une compagnie à but non lucratif. Aujourd'hui, ces 94 acres sont devenus une surface meuble pouvant recevoir les semences qui composent par leurs couleurs et leurs odeurs les 14 magnifiques jardins thématiques.

Tout a été pensé pour rendre ces quelques heures paradisiaques. En

plus du plaisir des yeux et du nez, des airs de Bossa Nova titillaient nos oreilles et complétaient le tableau.

Les Gerbes d'Angelica, un endroit pour s'évader et s'envelopper de beauté. Une boutique où trouver des produits issus des cultures sur place, en plus de rafraîchissements et de spécialités de la restauration.

Des visites guidées sont offertes. Accueil du 1^{er} juin au début d'octobre de 10h à 17h, 7 jours sur 7.

Pour information: 6015, rang Saint-Vincent, Mirabel – 1 450 258-1648 ou www.gerbesdangelica.com.



Lady vous raconte

Les trois championnes

Alain a eu le plaisir de garder mes amies filles, Némé et Rubis, pour une journée au lac des Becs-Scie. Rubis, qui a 2 ans, est la pro de la chasse avec un odorat unique: elle peut sentir un animal à une grande distance et quand elle l'a trouvé, elle jappe pour nous avertir. Némé a 6 ans, elle, c'est la sportive. Toujours la première pour aller chercher la balle, elle nage comme un poisson dans l'eau. Elle plonge aussi très loin et elle est très agile. Et moi, j'ai six mois. Je suis la championne de l'infatigable, celle qui veut toujours jouer avec Némé d'un côté et Ruby de l'autre. Même quand elles sont aux repos, je voulais jouer avec eux. Mais, il y a un prix à jouer les infati-



Vous pouvez m'écrire, mon maître se fera un plaisir de me lire vos lettres: info@wouflaurentides.org www.wouflaurentides.org

gables: à la fin de la journée, quand je suis rentrée chez moi, je me suis endormie dans mon plat de bouffe. Maintenant, je comprends mieux quand Alain dit de bien balancer les activités et les repos, surtout pour un chiot comme moi, car je ne suis pas complètement formé et je peux me blesser facilement.

P.S.: J'ai passé une très belle journée, mais j'ai manqué un souper.



MEMBRE DU RÉSEAU www.accesvet.com ACCÈS VET

Hôpital Vétérinaire Prévost

D^{re} Valérie Desjardins mv **D^r Simon Lachance mv**
D^{re} Sophie Gattuso mv **D^r Michael Palmer mv**

Pour un service professionnel dans une ambiance chaleureuse

2906, boul. du Curé-Labelle à Prévost
Tél. : 450-224-4460

CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE

Mythes ou réalité en ce qui a trait aux otites

Les otites sont monnaie courante dans ma pratique. Elles peuvent représenter presque 50% des consultations en dermatologie. Plusieurs mythes les concernant sont véhiculés autour de vous. Il est important de reconnaître la réalité, afin de ne pas nuire à votre animal et surtout de consulter au bon moment.

Les otites canines sont presque toujours de source bactérienne, il est donc utile d'instiller des gouttes de Polysporin® dans ses oreilles.

FAUX – Les otites canines sont majoritairement de source fongique (champignons). C'est un organisme du nom de *Malassezia pachydermatis* qui génère les rougeurs, les mauvaises odeurs, les sécrétions foncées et abondantes ainsi que les démangeaisons. Les antibiotiques n'auront aucun effet contre ce champignon.

Les otites félines sont toujours causées par des parasites, il est donc utile d'instiller de l'huile pour les noyer.

FAUX – Les otites félines peuvent être de différentes sources (bactérienne, fongique, parasitaire, allergique). Toutefois, dans le cas d'une otite parasitaire, l'huile ne fera qu'étourdir les parasites qui auront tôt fait de se réactiver dès que l'huile sera absorbée. De plus, l'huile causera un bouchon dans l'oreille qui emprisonnera les sécrétions.

Pour nettoyer une oreille sale, on peut prendre du peroxyde, de l'eau ou de l'huile pour bébé.

FAUX – Les otites sont souvent causées par un surplus d'humidité ou une mauvaise ventilation dans le canal. D'utiliser de l'eau aggrave l'humidité ambiante et permettra aux champignons de se multiplier davantage. Le peroxyde est utilisé dans certains cas très précis, mais à l'intérieur de dilution sécuritaire. Vous n'êtes pas armés pour établir la pertinence ou non de ce produit et l'huile, comme dit plus haut, causera un bouchon et un amalgame de sécrétions tenaces.

Mon chien fait plusieurs otites chaque année, il lui faut le même traitement à chaque fois.

FAUX – Est-ce qu'à chaque fois que votre enfant fait de la fièvre c'est automatiquement le même pathogène qui l'afflige? La réponse est non, bien entendu. Pour les otites, c'est identique. Une otite est un dérèglement de l'environnement de l'oreille qui peut être causé par différents mécanismes ou pathogènes. Un examen est toujours nécessaire lorsque vous détectez une oreille rouge, douloureuse et que votre animal se gratte ou se secoue la tête.

J'arrête le traitement quand je ne verrai plus de sécrétions et que mon animal sera normal.

FAUX – Les chats et chiens ont un canal auriculaire en équerre avec un angle droit. Une grande superficie du canal n'est pas évaluable par vos yeux. Seul l'otoscope du vétérinaire permettra d'établir la guérison en observant le fond de l'oreille et le tympan, la zone initiale où l'otite naît. Il est donc primordial de faire le traitement le temps prescrit et de venir à la réévaluation.

J'ai tenté d'aller à l'essentiel et j'espère que cela vous éclaire. Sachez qu'une otite n'est pas un mal qui guérit seul, plus vous attendez, plus le traitement sera long et compliqué.

D^{re} Valérie Desjardins, m.v.



AVIS PUBLIC

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 601-46

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Qu'à la suite de l'assemblée de consultation publique tenue le 1er août 2017 à la salle Saint-François-Xavier, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement portant le numéro 601-46 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Projets intégrés commerciaux et industriels - Zone C-427 - Entrée sud boulevard du Curé-Labelle) initialement adopté sous le premier projet de règlement 601-46.

1. OBJET DU RÈGLEMENT

Que l'objet du règlement est :

1. D'autoriser les usages multiples, les projets intégrés et les modes d'implantation « jumelé » et « contigu » dans la zone C-427;
2. De modifier les dispositions sur les usages multiples afin qu'ils soient autorisés dans l'affectation « commerciale artérielle ».

2. DISPOSITION SUSCEPTIBLE D'APPROBATION RÉFÉRENDIAIRE

Que ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin qu'une disposition du règlement soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

La disposition du second projet de règlement numéro 601-46 susceptible d'approbation référendaire est la suivante :

ARTICLE 2

L'annexe 2 intitulée « Grille des spécifications » est modifiée, par la modification de la grille de la zone C-427 de la façon suivante :

1. par l'ajout d'un « » dans les 4 premières colonnes de la ligne « Jumelé » ;
2. par l'ajout d'un « » dans les 4 premières colonnes de la ligne « Contigu » ;
3. par l'ajout d'un « » dans les 4 premières colonnes de la ligne « Usage multiple » ;
4. par l'ajout d'un « » dans les 4 premières colonnes de la ligne « Projet intégré »

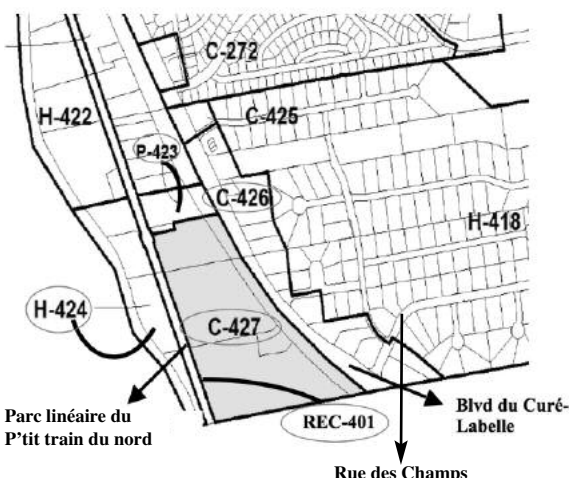
Le tout tel que montré à l'annexe « A » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. SITUATION APPROXIMATIVE DE LA ZONE CONCERNÉE ET DES ZONES CONTIGUËS

Zone concernée : C-427

Zones contiguës : H-424, C-426, P-423 et REC-401



4. VALIDITÉ DES DEMANDES

Que pour être valide, toute demande doit :

1. indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
2. être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;
3. être reçue à l'hôtel de ville au 2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost, au plus tard le **25 août 2017 à midi**.

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE

Qu'est une personne intéressée :

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le **14 août 2017** :

- Être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et depuis 6 mois au Québec ;
- OU
- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois ;

De plus, pour tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants, une personne comme étant celle qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas de toute personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le **14 août 2017**, a le droit de signer la demande et d'être inscrite sur la liste référendaire. Cette résolution doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus à l'hôtel de ville.

6. ABSENCE DE DEMANDE VALIDE

Que les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 601-46

Que le second projet de règlement numéro 601-46 ainsi que la description ou illustration de la zone concernée et des zones contiguës peuvent être consultés à l'hôtel de ville au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost sur les heures d'ouverture de bureau et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. **L'illustration est également disponible sur le site web de la Ville.**

DONNÉ À PRÉVOST, CE 17^e JOUR DU MOIS D'AOUT DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

M^e Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint

La tomate: mon fruit préféré!

J'ai vu meilleure saison pour la tomate au potager, heureusement qu'il y a les marchés publics pour assouvir cette envie saisonnière de s'en gaver!



servir comme consommé de tomates ou pour en faire une délicieuse soupe minestrone en y ajoutant des pâtes cuites, des légumes, des légumineuses, etc. Le but de cette démarche, c'est d'avoir une sauce plus épaisse. J'oubliais, pour une belle couleur et une texture homogène, vous pouvez passer votre sauce au pilon à pommes de terre à partir de la mi-cuisson et y ajouter une petite conserve de pâte de tomates (156 ml). Temps de cuisson : au moins une heure.

Salsa (cuite) du jardin

Rien de plus facile que de faire sa propre salsa. On la met en conserve pour les mois d'hiver et pour en offrir à nos amis. Certains l'aiment piquante d'autres pas. Je dirais que je me situe au centre. Si vous mettez les piments avec les graines, la salsa sera plus piquante. Les amateurs de sensations fortes peuvent aussi ajouter des flocons de piments, du poivre de Cayenne ou de la sauce piquante.

Ingrédients

- Tomates fraîches en dés, 1,125 litre (5 tasses) (environ 5 grosses tomates)
- Poivrons en dés, 560 ml (2 ½ tasses) (environ ½ poivron de chaque couleur: vert, rouge, jaune, orange)
- Oignons en dés, 450 ml (2 tasses) (environ 1 ½ oignon moyen)
- Piments forts épinés hachés, 110 ml (½ tasse) ou plus au goût
- Ail haché, 60 ml (¼ de tasse) (environ 6 grosses gousses) ou plus au goût
- Coriandre fraîche hachée, 15 ml (1 cuil. à soupe) ou plus au goût
- Persil haché, 15 ml
- Vinaigre, 60 ml
- Sucre, 75 ml (¼ de tasse + 1 cuil. à soupe)
- Sel, 8 ml (1 ½ cuil. à thé)
- Cumin, 3 à 5 ml (½ à 1 cuil. à thé) au goût
- Poivre de Cayenne ou sauce piquante au goût (facultatif)
- Pâte de tomate, 30 ml (2 cuil. à soupe) ou plus pour épaissir la salsa au besoin (facultative)

Préparation

Mettez tous les ingrédients (sauf la pâte de tomate, la coriandre et le persil) dans une casserole. Portez à ébullition à feu moyen doux pour éviter que la préparation ne colle au fond. Remuez le tout régulièrement et laissez mijoter à feu doux jusqu'à ce que les légumes soient cuits, mais encore légèrement croquants. Ajoutez la coriandre, le persil (la pâte de tomate et le poivre de Cayenne si nécessaire) et laissez mijoter encore 5 minutes. Remplir les pots (Mason, Bernardin) préalablement ébouillantés jusqu'à 1 cm du rebord avec la préparation encore très chaude. Mettez aussitôt les couvercles, sans trop les serrer. Une heure plus tard, serrez-les plus fermement. Donne 5 pots de 225 ml.

Bon appétit!

Certes, les supermarchés nous offrent plusieurs variétés très attrayantes, mais rien ne vaut le goût d'une tomate murie au soleil dans le potager ou dans le champ d'un agriculteur. Je vous propose deux recettes qui feront durer le plaisir au-delà de la belle saison.

*Pour monder (peler) les tomates, il faut d'abord les laver, enlever la cicatrice du pédoncule à l'aide d'un couteau d'office et pratiquer deux petites incisions en croix de l'autre côté. Il faut ensuite les plonger dans une casserole d'eau bouillante pendant une dizaine de secondes, puis dans un bol d'eau glacée. Épongez-les avant de les peler.

Sauce tomate maison

Les variétés de tomates pulpeuses comme les tomates italiennes, les Brandy Wine ou autres sont idéales pour cette préparation. Une sauce que vous pourrez congeler ou mettre en conserve selon la méthode de votre choix.

Ingrédients

- Tomates mondées* en gros dés, environ 2 litres soit une dizaine de tasses
- Oignon haché, 1 gros (espagnol) ou 2 moyens
- Ail haché, 4 à 8 gousses
- Huile d'olive, 30 ml (2 cuil. à soupe)
- Feuille de laurier, 2
- Fines herbes fraîches hachées, 30 ml (2 cuil. à soupe) ou 10 ml (2 cuil. à thé) d'herbes séchées (ex.: basilic, estragon, origan, persil, romarin, thym)
- Sucre, plus ou moins 15 ml (1 cuil. à soupe) pour couper l'acidité
- Sel, de 5 à 15 ml (1 cuil. à thé à 1 cuil. à soupe) au goût
- Poivre ou flocons de piments, 3 à 5 ml (½ à 1 cuil. à thé)
- Pâte de tomate, 1 conserve de 156 ml (facultative)

Préparation

Faites revenir l'oignon et l'ail dans l'huile d'olive, puis ajoutez les tomates, les feuilles de laurier, les fines herbes, le sucre, le sel et le poivre. Laissez mijoter le tout à feu doux (remuez régulièrement) et à mesure que du liquide remonte à la surface, prélevez-le à l'aide d'une louche. Conservez ce précieux liquide pour le



Une saison haute en couleur

RAOUL CYR

L'été qui s'achève nous rappelle que Diffusion Amal'Gamme amorcera bientôt sa nouvelle saison et en voici un aperçu, histoire de vous mettre « l'eau à la bouche » ou la note à l'oreille. Le slogan de l'organisme: *Le monde à votre portée* prend tout son sens grâce à une programmation qui nous fera voyager sur tous les continents à travers plusieurs siècles d'histoire musicale.

La saison débute le 16 septembre avec le retour attendu de **L'RC Jazz Ensemble**, formule combo (neuf musiciens) sous la direction de Raoul Cyr, qui a invité la chanteuse-pianiste-vibraphoniste **Jessica Vigneault**; au programme, les mélodies-cultes du XX^e siècle. Le 30 septembre, la série jeunes virtuoses accueillera **David Jalbert** considéré comme un des meilleurs pianistes de tous les temps par la CBC. L'automne sera aux couleurs de la musique du monde et du jazz; le 21 octobre, **Duo de Trois**, ensemble créé par le percussionniste **Luc Boivin** (Belle et Bum) avec à ses côtés **Michel Cyr** au piano et **Normand Lachapelle** à la basse, nous offre un jazz original mélangé à souhait. Le 11 novembre, le trio **Nomad's Land** nous entraîne vers les rythmes et les sonorités de l'Afrique du Nord. Le traditionnel **Salon des artistes et artisans** se tiendra les 25

et 26 novembre. Le 2 décembre, pour clore 2017, le **quatuor vocal Quartom** installera l'ambiance des fêtes en nous présentant les grands classiques de Noël.

Six semaines plus tard, le 14 janvier 2018, nous serons heureux de retrouver Diffusions Amal'Gamme et le **Quatuor Mozaïka** dans un concert intitulé *Vers l'Orient*. Le 21 janvier, la série *Jeunes Virtuoses* se poursuit avec le pianiste **Maxime Bernard** pour une soirée tout Chopin, le 3 février, cette série-jeunesse présente le **Duo Cordélia** (piano-violon) dans un répertoire qui sort des sentiers battus. Le 25 février ce sera au tour du **Quatuor à Cordes Despax** de nous charmer et le 2 juin, **Marie-Pierre Descôteaux** présente *La Trompette et ses Cordes*, intrigant non?

Le 28 avril: concert-bénéfice, véritable événement phare de notre saison avec le retour du violoncelliste

Stéphane Tétreault, jeune virtuose de calibre international; pour l'occasion tous les sièges sont numérotés. Voici les autres concerts de la série Grands Classiques: **Jérôme Ducharme**, guitariste virtuose, le 11 février; le **Trio Hochelaga** nous convie le 17 mars à une soirée Brahms au son du violon, du violoncelle et du piano. Les amoureux de J.S. Bach ne voudront pas rater **Bach Intime** le 24 mars, au programme les sonates pour violon et clavecin du maître de l'époque baroque. **Louise Bessette**, pianiste émérite, récompensée à maintes reprises dans les concours nationaux et internationaux, sera des nôtres le 21 avril.

La série Azimut&Jazz/Pop vous propose également les artistes suivants: le 7 avril; **Intakto**, 5 musiciens puisant au folklore de l'Amérique du Sud. Le 12 mai, l'ensemble vocal A cappella **Jazz Affair** revisite la musique pop que vous aimez. Le 26 mai, retour de **Jean-François Bélanger** qui nous avait émerveillés avec ses violons scandinaves. Enfin, le 9 juin le trio de **Yves Lambert**, folkloriste qui se passe de présentation, nous amènera vers la Saint-Jean en dansant.



Quatuor Mozaïka présentera le 14 janvier un concert intitulé *Vers l'Orient*



Stéphane Tétreault a participé au concert bénéfice avec son violoncelle Stradivarius qu'il porte comme s'il allait faire un show de guitare dans un café. Un mélange de qualité et de simplicité qui incarne la programmation d'Amal'Gamme

Culture Val-Morin

Déchets, un projet à suivre et à expérimenter

JORDAN DUBOIS – L'accumulation de déchets dans une maison d'artiste, ce n'est pas banal. La résidence Castonguay-Marcoux a décidé d'accumuler les déchets de ses habitants depuis maintenant huit mois et vous invite à venir explorer leurs créations à travers ces objets que l'on met au « bac » tous les jours.

Partenaire officiel de l'événement, la Municipalité de Val-Morin vous invite à l'intérieur du laboratoire de projet dans le cadre d'une journée portes ouvertes le **samedi 26 août** de 10h à 15h30. Les visiteurs qui se rendront au 2197, ch. du Relais à Val-Morin pourront notamment rencontrer les artistes, voir la maison du projet, participer à un atelier et assister à une performance des artistes.

Déchets est un projet initié par les artistes Sophie Castonguay et Mathieu Marcoux, de Val-Morin. Pendant un an, Sophie, Mathieu et leurs enfants, Anna et Émile Marcoux, ont fait le choix de conserver leurs déchets et leur recyclage au sein de leur demeure. Ils les entrepo-

sent et les explorent comme matière de création artistique. Du 5 août au 9 septembre, Marie-Claude Gendron et Georges Audet se joignent à eux comme artistes invités en résidence.

En plus des portes ouvertes, les artistes donneront un atelier de fabrication de costumes à partir de matières recyclées dans le cadre des Beaux Dimanches, ce 20 août, à Val-David. Par la suite, cette exposition sera présentée à l'Espace Rhizome les 18 et 19 novembre prochain. Tout l'automne, de courtes vidéos seront diffusées dans le cadre des Cinéma-rais du théâtre du Marais. Enfin, ils coorganiseront, avec la Municipalité et le Théâtre, une conférence alliant art et écologie. Une programmation à ne pas man-



Photo courtoisie

quer: l'ensemble des activités sont gratuites.

Déchets est réalisé en collaboration avec le collectif Les flâneurs erratiques, les Municipalités de Val-Morin et Val-David, la MRC des Laurentides, le théâtre du Marais et l'Espace Rhizome. La résidence des artistes Marie-Claude Gendron et Georges Audet est rendue possible grâce au Centre Turbine. L'expérience est documentée en continu par des créations vidéo et des photos accessibles sur la plate-forme web www.dechet.ca. Les détails de l'horaire des portes ouvertes sont disponibles dans l'événement «Déchets — Portes ouvertes» de la page Facebook Culture Val-Morin.

ACTIVITÉS *en bref*



Prévost

Grand Carnaval qui se tiendra en plein air à la gare de Prévost, le 19 août, de 10h à 14h — prestations de trapézistes et d'amuseurs publics excentriques, activités avec les pompiers, airbrush, maquillage, magie, jeux gonflables, photo-booth, et bien plus!

Théâtre du Patriote de Sainte-Agathe

Humour — Corbeil et Maranda, 23 août; Jean-Michel Ancil, 25 août au 2 septembre; les Morissette, 7 au 9 septembre; Guy Nantel, 15 au 16 septembre; Martin Matte, 20 au 21 septembre; Martin Perizzolo, 22 septembre. Conférence — Colette Major-McGraw, 23 août. Info: www.theatrepatriote.com ou 1-888-326-3655.

Théâtre du Marais

Humour — Martin Matte, 22, 23, 29, 30 août; Boucar Diouf, 23 septembre; Dominic et Martin, 30 septembre. Chanson — Safia Nolin,



Safia Nolin — 9 septembre

9 septembre. Théâtre — *Grace et Gloria*, 16 septembre. Info: www.theatredumarais.com ou 819-322-1414.

Place des citoyens de Sainte-Adèle

Littérature — Le quartier littéraire de Sainte-Adèle, 1^{er} au 10 septembre. Info: www.ville.sainte-adele.qc.ca ou 450 229-2921.

Val-David

Exposition — Allée des créateurs à Val-David, jusqu'au 9 octobre. Info: www.valdavid.com ou 1 888 322-7030 poste 4235.

Centre d'exposition de Val-David

Exposition — *De la chapelle au mur des rapaces*, 24 juin au 4 septembre. Info: www.culture.val-david.qc.ca ou 819-322-7474.

Théâtre

Gilles- Vigneault

Chanson — Paul Piché, 23 septembre; Julien Clerc, 27 septembre; Louis-Jean Cormier, 30 septembre; Claude Dubois, 29 novembre. Info: www.theatregillesvigneault.com ou 450 432-0660.

Théâtre

des Pays-d'en-Haut

Humour — PA Méthot, 18 et 19 août; Dominic Paquet, 25 et 26 août; Messmer, 1^{er} et 2 septembre. Info: www.tpdh.ca ou 450 224-5757.

Sainte-Anne-des-Lacs

Exposition de voitures anciennes, Hot rods et modifiées, 19 août. Info: 514 294-5516.



NDLR: Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Dunkerque

Américain, français, britannique, néerlandais (2017). Réal. : Christopher Nolan. Interprètes: Fionn Whitehead, Mark Rylance, Anneurin Bernard, Tom Hardy, Harry Style et Kenneth Branagh.

Le récit de la fameuse évacuation des troupes alliées de Dunkerque, assiégée par les Allemands, en mai 1940.

Ciné-fille

Dunkerque ne nous présente pas la guerre du point de vue de ceux qui ont fait les stratégies, mais bien de ceux qui les ont vécues. En suivant principalement 3 personnages britanniques, un simple soldat, un aviateur et un civil propriétaire d'un bateau réquisitionné, on vit ainsi à la première personne les événements de Dunkerque. On ressent bien l'oppression et le désespoir du soldat, le don de soi du pilote, et le sens du devoir envers son pays du civil.

Même la musique, de Hans Zimmer, nous fait sentir cette oppression et ce désespoir, en plus de l'urgence.

Les effets spéciaux sont très bons, la scène du bombardement au début sur la plage est particulièrement prenante. Ils servent le propos du film, non pas à masquer une lacune. Et ce propos est de faire un



film sur la survie d'un soldat, mais aussi d'une nation.

Seul bémol, la chronologie non linéaire du film est parfois confondante. À voir pour ne pas oublier, et ne pas répéter. — **8/10**

Ciné-gars

Ce film nous fait voir la guerre du point de vue d'un soldat désespéré pris dans un cul-de-sac lors de la Deuxième Guerre mondiale. La scène du début, qui est sans dialogue, nous montre un exemple poignant de la compréhension par-delà des mots entre ces êtres prêts à tout pour quitter cet endroit. Les deux acteurs, Fionn Whitehead et Anneurin Bernard sont d'ailleurs excellents.

La réalisation de Christopher Nolan (*Inception*, *Interstellar*) est parfaite pour chaque scène individuellement, mais le montage avec les aller-retour dans le temps m'a quelques fois perdu.

En allant voir ce film, je m'attendais à un film de guerre. J'ai été servi, mais aussi surpris, car j'ai aussi eu droit à un film sur l'homme. Un bon film. — **7,5/10**

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 601-47

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Qu'à la suite de l'assemblée de consultation publique tenue le 1er août 2017 à la salle Saint-François-Xavier, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement portant le numéro 601 47 amendement le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Ajout d'usage commercial dans la zone C-278 - Intersection du boulevard du Curé-Labelle et de la rue Mozart) initialement approuvé sous le premier projet de règlement 601-47.

1. OBJET DU RÈGLEMENT

Que l'objet du règlement est :

1. D'ajouter les usages « épicerie » et « marché d'alimentation » comme usages autorisés dans la zone C-278.

2. DISPOSITION SUSCEPTIBLE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Ce second projet de règlement contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone concernée et des zones contiguës afin qu'une disposition du règlement soit soumise à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

La disposition du second projet de règlement numéro 601-47 susceptible d'approbation référendaire est la suivante :

ARTICLE 2

L'annexe 2 intitulée « Grille des spécifications » de la zone C-278 est modifiée par le retrait, dans la case USAGE(S) spécifiquement autorisé(s), du texte « (à l'exception des épicerie et marchés d'alimentation) ».

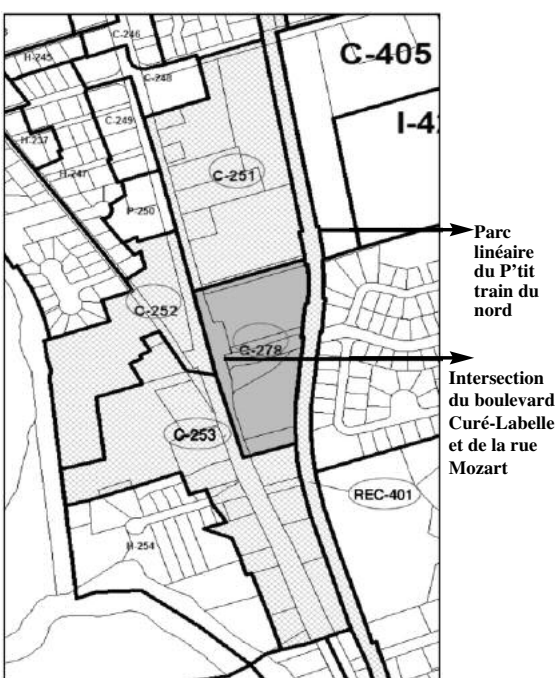
Le tout tel que montré à l'annexe « A » jointe au présent pour en faire partie intégrante.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle elle s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

3. SITUATION APPROXIMATIVE DE LA ZONE CONCERNÉE ET DES ZONES CONTIGUËS

Zone concernée : C-278

Zones contiguës : C-251, C-252, C-253, REC-401



4. VALIDITÉ DES DEMANDES

Que pour être valide, toute demande doit :

1. indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;

2. être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21 ;

3. être reçue à l'hôtel de ville au 2870, boulevard du Curé-Labelle, Prévost, au plus tard le **25 août 2017 à midi**.

5. CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE

Qu'est une personne intéressée :

Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le **14 août 2017** :

- Être domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande et depuis 6 mois au Québec ;
- OU
- Être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins 12 mois ;

De plus, pour tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise, être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants, une personne comme étant celle qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire. Cette procuration doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Dans le cas de toute personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le **14 août 2017**, a le droit de signer la demande et d'être inscrite sur la liste référendaire. Cette résolution doit être produite avant ou en même temps que la demande.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus à l'hôtel de ville.

6. ABSENCE DE DEMANDE VALIDE

Que les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

7. CONSULTATION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 601-47

Que le second projet de règlement numéro 601-47 ainsi que la description ou illustration de la zone concernée et des zones contiguës peuvent être consultés à l'hôtel de ville au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost sur les heures d'ouverture de bureau et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe. **L'illustration est également disponible sur le site web de la Ville.**

DONNÉ À PRÉVOST, CE 17^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

M^e Guillaume Laurin-Taillefer, avocat

Greffier adjoint

L'Épicurien & Moi

Un automne qui s'annonce chargé

LISE PINARD

Après une brève interruption des activités de L'Épicurien & Moi pour la période estivale ainsi qu'un arrêt bien involontaire du service de traiteur due à une situation imprévisible, la direction de l'organisme assistée de tous les membres du conseil d'administration propose un programme très intéressant pour la prochaine année.

C'est d'ailleurs à partir du 23 septembre que les cours reprendront avec des groupes formés de six à huit élèves chacun. La possibilité d'ouvrir un cours pour les plus de 21 ans est à l'étude étant donné la demande. Les inscriptions vont bon train, avis aux intéressés. Les cours sont acceptés par le programme DIMOS.



Evelyn Perreault, présidente

Les subventions étant très rares dans l'économie sociale et de l'insertion, l'équipe continue de faire des démarches en vue d'obtenir le numéro de charité, ce qui permettra d'émettre des reçus aux donateurs. L'autofinancement se fait par le développement de partenariats et de contrats de service de traiteur ainsi que par les levées de fonds privées. « Le service de traiteur est une source de revenus sur laquelle nous comptons ! ». Des ateliers thématiques en cuisine tels les sushis, la cuisine italienne, la boulangerie, la pâtisserie et autres seront offerts selon la demande. En plus des installations à Prévost, une collaboration est en

cours avec la Ville de Saint-Eustache où l'ouverture d'ateliers est prévue pour très prochainement.

Le support de la communauté est indispensable, car le succès du projet a besoin d'être connu et diffusé pour sa survie. L'Épicurien & Moi est un organisme sans but lucratif ayant pour mission l'insertion socio-professionnelle d'une clientèle présentant un trouble du spectre de l'autisme, une déficience intellectuelle légère ou un trouble du langage primaire (DYS).

Horaire des cours : de 10 h à midi et de 13 h à 15 h. Pour information : www.lepicurienetmoi.com ou 450 530-0028.

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 juillet 2017, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

Règlement 601-43 amendement le règlement de zonage n° 601, tel qu'amendé (Projets intégrés dans la zone C-405 - Chemin du Lac-Écho)

Ce règlement est entré en vigueur le 12 juillet 2017, après avoir reçu l'approbation de la municipalité régionale de comté de la Rivière-du-Nord, en vertu d'un certificat de conformité, tel que prévu par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Il peut être consulté à l'hôtel de ville de Prévost, sis au 2870, boulevard du Curé-Labelle, durant les heures de bureau.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 17^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

M^e Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, greffier adjoint de la Ville de Prévost, que :

Le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure décrite ci-dessous lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **11 septembre 2017, à 19 h 30**, à la salle Saint-François-Xavier située au 994, rue Principale à Prévost.

Immeuble visé	Nature et effet de la demande
Demande 2017-0074 Lots 4 192 902, 4 192 904 et 2 534 069 ptie (lot 6 135 045 projeté - Montée Rainville)	La demande est à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur un terrain non desservi d'une superficie de 2 802 mètres carrés au lieu d'une superficie minimale de 4 000 mètres carrés, tel que prescrit par la réglementation.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

DONNÉ À PRÉVOST, CE 17^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE DIX-SEPT (2017).

Guillaume Laurin-Taillefer, avocat
Greffier adjoint

Photo: Germaine Lucas

Les journées de la culture

La réalité virtuelle débarque à Val-Morin

Le théâtre du Marais offrira gratuitement cette toute nouvelle expérience les 30 septembre et 1^{er} octobre prochains. Vous pourrez donc expérimenter cette technologie relativement nouvelle en incarnant trois personnages et univers différents. Après une brève introduction qui vous explique comment manipuler les différents équipements et leur rôle dans cette simulation, vous apparaîtrez, alors, dans une chaloupe naviguant sur l'eau et vous serez porté vers une statue géante dans l'eau dont vous pourrez admirer la grandeur et splendeur. La simulation vous poussera alors à vous lever et à marcher pour rejoindre une pièce sombre avec plusieurs images d'archives de la famille de M^{me} Brunet que vous pourrez

L'exposition se termine par la vision que l'artiste a du futur, un univers où tout se dématérialise dans une scène quelque peu apocalyptique. Il est très intéressant de venir vivre cette expérience qui, non seulement, vous fait découvrir cette technologie, mais

faire de cette exposition une oeuvre majeure destinée à voyager. L'exposition et la projection du film se poursuivent à la Biennale internationale d'estampe contemporaine à Trois-Rivières jusqu'au 15 septembre 2017.



Photo: Jordan Duguis

M^{me} Brunet tenait également à souligner que cette expérience a été rendu possible grâce à la collaboration d'une équipe de techniciens ainsi qu'au financement du Conseil des arts et des lettres du Québec. En plus de cette exposition, la Ville de Val-Morin tiendra plusieurs autres activités dans le cadre des Journées de la culture dont une présentation de danse de la compagnie Bouge de là

qui s'intitule *26 lettres à danser*. S'ajouteront des ateliers créatifs en gravure qui seront offerts à la bibliothèque ainsi que des ateliers de «body painting» devant le chapiteau. Finalement, des ateliers de peinture avec Espace Rhizomes seront aménagés sous le chapiteau. La programmation complète sera dévoilée d'ici quelques semaines nous dit une responsable des loisirs de la Municipalité. Info: loisirs@valmorin.ca ou 819.324.5670 poste 3812.

ANNONCES Petites Lise Pinard : 450-335-1678 lispinard@journaldescitoyens.ca	TARIF avec encadrement. Différentes grandeurs disponibles. <i>Entre 15\$ et 70\$. 5,00\$ pour les 15 premiers mots et 0,30\$ du mot additionnel, 2,50\$ pour cadre autour du texte.</i>	RABAIS pour réservations Payable par chèque, argent comptant ou Visa
	2 parutions Rabais de 5% - 3 parutions Rabais de 10%	

SERVICES Besoin d'un coup de main? J'apprends à votre chien à marcher en laisse, à socialiser, à ne pas japper ou sauter sur le monde et bien plus! Facebook : Alain Pilon 	Cours de peinture – Vous voulez peindre comme Vermeer? Je donne des cours de peinture qui débutent le 15 septembre à 14h à mon atelier. Communiquez avec moi: manon.germain@cgcoble.ca 450 643-0383	GÉOTHERMIE Climatisation/Chauffage. Installations existantes. Vous avez des problèmes ? On peut vous aider! Nouvelle installation. Évitez les problèmes, appelez-nous! Températech 450 224-1715 • 514 316-9977
Besoin d'un sourcier? www.ExpertSourcierLaurentides.com 450 712-8218	À LOUER Beaux condos 3 ½ à 5 ½ à louer à partir de 775\$/mois, au 1625, Bourg du lac et au 171, Lesage à Ste-Adèle. Secteur tranquille, non fumeur et références exigées. Disponibilité à partir de mai. Contact: 514-995-7622	TAROT Tarot, passé, présent, futur, faire revenir l'être cher, talisman, amulette. 450 227-4294



Ça plein de bon sens! 

**Benoît
Guérin**
Avocat
450-431-5061

A black and white portrait of a man with short, light-colored hair, wearing a white shirt and a patterned tie. He is smiling slightly. The background is a light, textured grey.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

PERSONNALITÉS DU MOIS

Josée Desnoyers Salon de beauté chez Françoise



Au Salon de beauté Chez Françoise, on ne peut passer à côté de Josée qui vous accueille chaleureusement avec son sourire. Toujours debout derrière sa chaise professionnelle, elle coiffe ou fait la barbe à un de ses habitués. Car Josée, c'est la barbière de Prévost.

C'est auprès de sa mère qu'elle a reçu les principes et les valeurs qui lui donnent ce rayonnement dans la communauté de Prévost, qui lui répétait le dicton qu'elle a toujours mis en pratique: « pour changer les choses, il faut s'impliquer » sans politique, pas pour l'argent... pour le bien de la communauté. Un principe de vie qui la suit depuis toujours et une implication sociale qui ne cesse de l'habiter.

Toute sa jeunesse, elle côtoie les familles qui l'ont entourée depuis sa naissance. Née à Prévost, elle y demeure toujours et y travaille. Dans le temps, on connaissait les familles par les maisons, puis les rues ont eu des noms et les maisons des adresses. Chez certaines familles, les relations remontent depuis les grands-parents, les parents, les enfants et les petits et arrière-petits enfants.

Ayant ni mari ni enfant, son amour des enfants l'amène à s'impliquer dans les trois écoles : Val-des-Monts, des Falaises et du Champ-Fleuri. Elle constate alors l'aide qu'elle peut apporter aux enfants dans le besoin. Le Club Optimiste ayant pris une pose de quelques années, elle participe à son relancement en 2003, la solution idéale pour récolter les fonds nécessaires en vue d'aider les jeunes.

La petite équipe des Optimistes parraine chaque année la Partie d'Huîtres, prévue pour le 18 novembre prochain. Aussi, depuis trois ans, elle s'implique avec une autre équipe dans la course des Boîtes à savon, qui se tiendra le 17 septembre. Chaque événement permet d'accumuler des sommes qui sont remises entièrement à des projets qui touchent les enfants. Elle sait faire confiance aux jeunes qui sont heureux de s'impliquer dans ces événements tout en complétant leur programme scolaire de bénévolat.

Josée n'est pas féministe, mais elle constate le chemin parcouru par ses consœurs qui se sont battues pour leurs droits. C'est avec le sourire qu'elle répète : « Je travaille la journée de la Femme, car je la célèbre tous les autres jours de l'année! » Sa mère et sa sœur Françoise sont des femmes qu'elle admire, car elles sont des femmes de tête. Enfin, elle essaie de toujours faire pour le mieux, car sinon « maman va me tirer les orties ».

Son don d'organisatrice fait que les événements auxquels elle collabore sont une réussite, mais elle aime bien dire que le crédit ne lui revient pas, c'est l'équipe qui est gagnante. Son plaisir est de recevoir les participants aux activités comme si c'était chez-elle. Josée, c'est une hôtesse chaleureuse, généreuse, avec un respect de l'autre, une compassion sans borne et qui sait accepter les différences. Positive et OPTIMISTE!

Pour Prévost, Josée est l'exemple du bénévolat sans retour, car elle sait que c'est en donnant qu'on reçoit.

Merci d'être là Josée et pour longtemps encore !

Salon de beauté chez Françoise
2882, boiul. du Curé-Labelle, Prévost
450 224-5152

COUPS de ♥ d'août



Invitation à St-Hippolyte

Difficile de perdre du poids!
Inscrivez-vous GYM EXER-6 à Saint-Hippolyte
Voir annonce page 9

Une station d'essence !

Enfin, à Sainte-Anne-des-Lacs, une station d'essence !
Érigée sous la bannière d'Ultramar, la station est attenante à une épicerie. Excellent ajout pour la communauté.



Le saviez-vous ?



Des concerts de musique classique, musique du monde et de jazz offerts par des artistes réputés d'ici et d'ailleurs. Demandez la nouvelle programmation 2017-2018 de Diffusions Amal Gamme.

Pour renseignements et abonnement
450 335-3037
www.diffusionsamalgamme.com

Tout le monde à bord!



À partir du 21 août, un horaire amélioré sera en vigueur avec trois nouveaux arrêts à Prévost avec l'Inter des Laurentides.

Pour information 1 877 604-3377 ou 1 819 774-0485

Déménagement en vue



Des projets d'expansion pour Merci la vie!

Les activités continuent même si la recherche d'un plus grand local est en cours. Venez goûter les produits de boulangerie inédits accompagnés d'un café qui goûte l'Italie...

2988, boul. du Curé-Labelle à Prévost

BENNY s'installe à Prévost !



Pour ceux qui aiment le poulet rôti... C'est en construction. Surveillez, la date d'ouverture sera communiquée sous peu.

Journal
citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

Par courriel:
lisepinard@journaldescitoyens.ca

Prochaine tombée,
le 12 septembre 2017, à 17h

Réservez votre espace publicitaire
dès maintenant auprès de

Lise Pinard 450-335-1678

Avis aux femmes et aux hommes d'affaires
de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs

Démarquez-vous ! Faites connaître davantage vos services et vos produits aux nouveaux arrivants. Atteignez vos objectifs de réussite, en vous annonçant afin que tous vos clients puissent vous retrouver et acheter localement. Le *Journal des citoyens* véhicule votre message avec le courrier de chaque résident, distribué par Postes Canada le 3^e jeudi de chaque mois. Les petites annonces commerciales sont aussi à votre disposition. **Demandez le dépliant.**

Pensez-y! 10500 exemplaires : 23 000 lecteurs.



2635 boul. du Curé-Labelle
Prévost

VOUS OFFRE LE SERVICE DE LIVRAISON À DOMICILE



Pour plus d'informations:
tél.: 450-224-4575
en ligne: www.iga.net



Innové
pour exalter

L'ÉVÉNEMENT ÉQUIPÉ POUR L'ÉTÉ DE NISSAN PRÉSENTE LE BLITZ DE 5 JOURS DU 17 AU 21 AOÛT SEULEMENT



SENTRA SV 2017

À BOÎTE AUTOMATIQUE

EN LOCATION SUR 39 MOIS, À PARTIR DE

49\$
/SEMAINE
995\$* COMPTANT

OU À L'ACHAT
5 000\$*
DE RABAIS!



ROGUE S 2017

AVEC SYSTÈME DE FREINAGE D'URGENCE

EN LOCATION SUR 39 MOIS, À PARTIR DE

59\$ + **500\$***
/SEMAINE
2 595\$* COMPTANT

OU À L'ACHAT
2 500\$*
DE RABAIS!



MURANO SL 2017

À TRACTION INTÉGRALE

EN LOCATION SUR 60 MOIS, À PARTIR DE

499\$ + **500\$***
/MOIS
0\$* COMPTANT

OU À L'ACHAT
5 000\$*
DE RABAIS!

BELVEDERENISSAN.COM | SAINT-JÉRÔME | SAINTE-AGATHE | MONT-LAURIER

Offres en vigueur du 17 au 21 août 2017. * Les offres de location sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 65 000 km / 100 000 km pour un terme de 39 / 60 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 \$ / km. Le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. L'offre à la location pour les modèles 2017 illustrés suivants : Sentra SR Turbo à boîte manuelle / Rogue SL Platine / Murano Platine pour un terme de 39 / 39 / 60 mensualités de 290 \$ / 437 \$ / 541 \$ (avec 0 \$ en comptant initial) lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. Taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et assurances en sus, et exigés à la signature du contrat. Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. Le rabais Blitz de 1 000 \$ / 500 \$ / 500 \$ est applicable à la location ou au financement à l'achat, uniquement par l'entremise de NCF, d'un des modèles neufs en stock 2017 suivants : Sentra SR Turbo / Rogue (AA10, CC10, TE10, NV10, PL10, PR10 seulement) / Murano. Le montant des rabais sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes et n'est pas inclus dans les paiements à la location annoncés (lorsque applicable). Le rabais au total de 5 000 \$ / 2 500 \$ / 5 000 \$ est applicable uniquement au financement à l'achat à un taux standard, lorsque financé par l'entremise de NCF, d'un modèle 2017 Sentra SR Turbo / Rogue (AA10, CC10, TE10, NV10, PL10, PR10 seulement) / Murano et est composé de : un rabais Blitz de 1 000 \$ / 500 \$ / 500 \$ applicable à la location ou au financement à l'achat, uniquement par l'entremise de NCF; et un rabais de 4 000 \$ / 2 000 \$ / 4 500 \$ applicable uniquement au financement à l'achat à un taux standard, lorsque financé par l'entremise de NCF. Le rabais total ne peut être combiné à un taux de location ou de financement subventionné ni à aucune autre offre et il sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. Certains concessionnaires peuvent ne pas être ouverts dimanche le 20 août. Des conditions s'appliquent. Les offres sont sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance, elles peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Modèles illustrés à titre indicatif. Visitez Belvedere Nissan ou rendez-vous au www.belvederenissan.com Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2017.

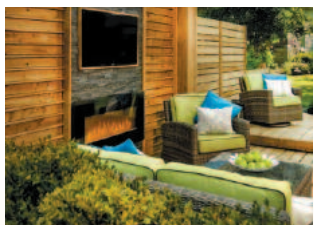
Belvedere
NISSAN
LA SAINTE PAIX DEPUIS '67



MATÉRIAUX
ROBERT BOYER INC.
754 Ch Ste-Anne-des-Lacs, Ste-Anne-des-Lacs, Que. J0R 1B0
(450)224-2068



Bois traité

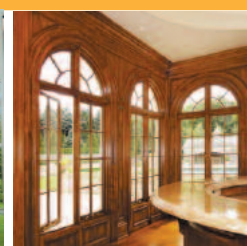


**La peinture favorite
des professionnels**



AVEC VOUS MUR À MUR

LEPAGE
MILLWORK



DIMENSIONS
PORTES | FENÊTRES

**Venez voir
notre variété de
tracteurs à gazon**

